

Pommerit Le vicomte



War-raok Pañvrid



Mot du Maire



Michel Lancien,
Maire

Le 25 mars 2019, l'ordre du jour du Conseil Municipal se portait essentiellement sur l'approbation des comptes administratifs 2018 et les budgets prévisionnels 2019.

Au fil des prochaines pages de ce bulletin, vous y trouverez les détails et informations.

Notons que ce Budget Prévisionnel 2019 / Volet investissement, sera le dernier de la mandature 2014 / 2020, puisque les élections municipales, en vue du renouvellement des équipes, auront lieu les 23 et 30 mars 2020.

Pour 2019, c'est un budget total de **4 093 884 €** qui sera engagé, dont **37%** (1 520 694 €) en fonctionnement et **63%** (2 573 190 €) en investissement.

Fidèles à nos orientations du début de mandature, une grande vigilance est portée sur les différents postes de dépenses de la section fonctionnement, afin de dégager chaque année, une enveloppe à virer à la section d'investissement. Ainsi dégagant une marge d'autofinancement, nous préservons notre capacité d'investissement pour les projets structurants de la commune.

Les investissements 2019, s'inscrivent dans la continuité des projets lancés depuis plusieurs mois. Certains vont connaître une concrétisation réelle en 2019 / début 2020.

Les investissements, budgétisés à hauteur de 2 573 190 € en 2019, se réaliseront sans emprunt.

En effet, depuis plusieurs années, nous avons ouvert une ligne spécifique de réserve, afin de pouvoir lancer notamment le projet de Maison de santé, sans faire d'emprunt.

De plus, chaque projet, y compris la Maison de Santé, fait l'objet de montage de dossiers de demandes de subventions et les retours positifs au regard de la qualité des projets et des dossiers montés, produisent leurs fruits.

Cette situation permet d'envisager l'avenir sereinement, d'autant plus que certains emprunts arrivent à leur terme en 2020 et 2021.

➔ **En premier lieu**, le dossier emblématique de l'aménagement de l'ex site Triskalia / Oasis, évolue très vite.

Après avoir connu les phases « démolition et viabilisation », fin 2017 et durant l'année 2018, c'est maintenant la nouvelle page de ce site « Plasenn Triskell » qui commence à prendre forme :

- Le bar Oasis dispose maintenant d'une possibilité de terrasse
- Le chantier Maison de Santé Pluridisciplinaire a réellement démarré et lorsque vous recevrez ce bulletin, vous pourrez constater sur place, que les contours et murs auront pris forme. La planification des travaux, nous amène à une perspective de fin des travaux 1^{er} semestre 2020.
- Nos professionnels de santé se réunissent régulièrement avec un cabinet qui les accompagne pour élaborer le Projet de Santé,
- Mi-mai 2019, nous avons rencontré Côtes d'Armor Habitat et leur maîtrise d'œuvre, afin de découvrir l'avant-projet des 3 logements prévus sur le macro lot n° 4 d'une surface totale de 912 m². Le dépôt du permis de construire est prévu pour l'été 2019.
- Jean Marc FEYS poursuit sa réflexion et son étude en vue de la construction de son cabinet sur le macro lot n° 1, d'une surface totale de 156 m².

➔ **En second lieu**, nous poursuivons nos efforts sur l'objectif « Zéro phyto », par des réalisations concrètes d'aménagement des espaces comme les bas de murs, ainsi que l'implantation de l'enherbement au cimetière. Cette première année d'implantation commence déjà à modifier l'esthétique générale de ce lieu, qui va se poursuivre en 2019, par la réalisation de certaines allées en enrobé et ainsi faciliter la circulation pour les personnes à mobilité réduite.

➔ **Enfin**, nous réaliserons aussi quelques aménagements pour permettre que « Le bien vivre à Pommerit le Vicomte », se poursuive. Cela se traduira par l'installation de mobiliers urbains au cœur d'ilot, des bancs sur les parcours les plus utilisés par nos amis piétons, l'enrobé sur un circuit de liaison entre Hent Kerello / Cœur d'ilot.

➔ **Autre sujet sensible, concernant la sécurisation et la réduction de la vitesse.**

Début 2019, nous avons fait deux réunions de concertation avec les riverains de la rue Hent ar Mor et la rue du Trieux. Nos essais en cours ont connu quelques évolutions en lien avec les observations recueillies lors de ces réunions. Actuellement les agents du service technique réalisent ces aménagements en régie.

Une étude d'aménagement est lancée aussi dans le carrefour Hent Kerello, rue du Cdt La Motte Rouge et la rue Louis Guilloux . L'acquisition de deux nouveaux radars sera aussi réalisée afin de poursuivre le travail de pédagogie près des conducteurs...car quels que soient les aménagements, le premier vecteur consiste à faire prendre conscience aux uns et aux autres, de la nécessité d'être « un automobiliste citoyen ».

➔ **En dernier lieu sans être exhaustif, nous investirons aussi dans l'installation de nouveaux foyers à Pommerit le Vicomte**, en créant une réserve foncière, par l'acquisition de près de 3 ha dans le secteur de Mezmeur qui rejoint Hent Kerello. Dans les prochains mois nous réaliserons une étude globale d'aménagement de cet ensemble afin de prévoir une première tranche d'un nouveau lotissement.

Cette démarche s'inscrit aussi dans une réflexion plus globale, car actuellement nous élaborons le **PLUIH** (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'Habitat). Document de planification qui servira de support pour réguler notre développement sur les 10 prochaines années.

Nous aurons aussi une surprise en terme de communication dans les prochains mois, puisqu'un panneau lumineux de diffusion des informations municipales et associatives devrait être installé sur la place du centre.

Concernant le CCAS, la réalisation du futur EHPAD « Résidence de l'IF », les travaux avancent aussi, puisque la 1^{ère} tranche a permis à 74 résidents d'intégrer les nouveaux appartements. La cuisine et la lingerie, ont été transférées fin 2018. Dès janvier 2019, la déconstruction d'une première partie a été réalisée. Le lancement de la 2^{ème} tranche est bien commencé et elle devrait permettre de finaliser les 56 logements restants. Les parties communes et le service administratif, devraient suivre pour fin du 1^{er} semestre 2020. Restera ensuite à lancer la déconstruction de l'ensemble des parties de l'ancien EHPAD et réaliser les aménagements extérieurs. L'ensemble de ces travaux serait terminé pour fin 2020.

Michel Lancien, maire

Ur gomz gant ar Maer



D'ar 25 a viz Meurzh 2019 e oa bet kaoz er c'hoñsailh, da gentañ-tout, eus kontoù melestradurel 2018 da vezañ aprouet hag eus ar rakvudjedoù evit 2019.

A-hed ar pajennoù a lennfet da-heul er gazetenn-mañ e kavfet ar munudoù hag ar c'heleier war se.

Dav eo lavaret e vo Rakvudjed 2019 / Lodenn postañ an hini diwezhañ evit ar respetad 2014 / 2020 peogwir e vo dalc'het ar votadegoù evit nevesaat ar skipailhoù en tier-kêr a-benn an 23 ha 30 a viz Meurzh 2020.

En holl e vo **4 093 884 €** er budjed evit 2019, **37 %** dioutañ (1 520 694 €) evit ar mont en-dro ha **63 %** dioutañ (2 573 190 €) evit al lodenn postañ.

Delc'hen a reomp gant ar memes hent abaoe penn kentañ hon respetad : bezañ war evezh evit an dispignoù a sell ouzh al lodenn mont en-dro, abalamour da espern arc'hant bep bloaz da lakaat el lodenn postañ. Evel-se omp kad da gavout hon-unan un tamm eus an arc'hant a zo ezhomm, kuit a amprestañ re, evit delc'hen d'ober labourioù pouezus evit ar gumun.

An dispignoù e 2019 zo evit delc'hen gant al labourioù bet lañset un toullad mizioù zo. Darn anezhe a vo kaset da benn e 2019 pe e penn kentañ 2020.

Ne vo ket amprestet an arc'hant a vo lakaat el labourioù, a sav da 2 573 190 € e budjed 2019.

Rak un toullad bloavezhioù zo e oa bet digoret ul linenn espres-kaer ganimp evit lakaat arc'hant a-gostez, abalamour da lañsañ an traoù evit sevel an Ti-yec'hed dreist-holl, kuit a amprestañ.

Ouzhpenn-se, evit kement chanter a vez, an Ti-yec'hed hag all, e vez savet teuliadoù evit goulenn skoaziadennoù, hag efedus eo kement-se peogwir e vez roet respontoù mat dimp gras da galite hon raktresoù hag hon zeuliadoù.

P'emañ kont evel-se e c'hallomp soñjal en amzer-da-zont en ur mod disourci, seul vui ma vo restaolet amprestoù zo e 2020 hag e 2021.

➔ **Da gentañ-tout**, mont a ra buan-tre an traoù evit kempenn al lec'h ma oa staliet Triskalia / Oasis.

War-lerc'h ar reuziadoù « dispenn ha kempenn », e fin 2017 hag e-kerzh 2018, omp krog da welet an neuz nevez a vo gant « Plasenn Triskell » :

- Diwar vremañ e c'hall an ostaleri Oasis kaout ul leurenn er-maez
- Krog eo al labourioù da vat evit an Ti-yec'hed Liesdiskiblezh ha p'en em gavo ar gazetenn-mañ ganeoc'h e c'hallfet mont da sellet hoc'h-unan war al lec'h, dont a ray ar mogerioù hag ar stumm dre vras war wel. Hervez an deizioù a zo bet lakaet e tlefe al labourioù bezañ achuet e c'hwec'hmiziad kentañ 2020.
- An dud a labour war dachenn ar yec'hed e Pañvrid a vez bodet alies gant ur gabined hag a sikour anezhe da sevel ar Raktres Yec'hed,
- En hanter miz Mae 2019 e oamp bet o welet Aodoù-an-Arvor Annez hag o mestr al labourioù, abalamour da welet ar raktres evit an 3 lojeiz a vo savet war al lodenn vras niverenn 4, a zo 912 m² en holl. Goulennet e vo an aotre sevel en hañv 2019.
- Delc'hen a ra Jean Marc FEYS da soñjal ha da studiañ an traoù evit sevel e gabined war ar vakrolodenn niverenn 1, a zo 156 m² en holl.

➔ **Eil tra**, delc'hen a reomp da labourat evit tostaat ouzh « Zero fito » : labourioù fetis evit kempenn lec'hioù evel traoñ ar mogerioù, pe plantañ geot er vered. Ar bloaz kentañ eo ha krog eo stumm ar vered da cheñch. Evit delc'hen ganti e 2019 e vo staliet un toullad alezioù ter-du, evel-se e vo aesoc'h d'an dud o deus poan o vale mont ha dont eno.

➔ **Erfin**, graet e vo ivez un toullad labourioù bihan evit aesaat ar « Bevañ mat e Pañvrid-ar-Beskont » bepred. Setu ma vo staliet arreburi kêr e Kalon Enez ha bankoù war an hentoù a vez darempredet ar muiañ gant an dud war-droad, lakaet e vo ter-du war ur wenojenn etre Hent Kerello ha Kalon Enez ha studiet e vo ar mod da gempenn ar straed Louis Gwilhouz.

➔ **Un dra bouezus all, hag a sell ouzh ar surentez ha lakaat ar gweturioù da vont dousikoc'h.**

E penn kentañ 2019 e oa bet bodet div wech an dud a zo o chom e Hent ar Mor hag e straed an Trev, abalamour da selaou o alioù. Diwar se zo bet degaset un toullad cheñchamantoù d'an taolioù-esa o oamp oc'h ober. Er mareoù-mañ emañ implijidi ar servijoù teknikel o kas al labourioù-se da benn dindan veradur.

Krog e vezer ivez da studiañ penaos kempenn ar c'hroashent etre Hent Kerello ha Straed ar c'homandant ar Voudenn Ruz.

Prenet e vo daou radar nevez ivez abalamour da zalc'hen gant ar bagadegiezh etrezek ar vleinerien... rak forzh petore mod ma vo kempennet an hentoù, an dra gentañ eo lakaat an dud da gompren eo ret dezhe bezañ « bleinerien a-skiant vat ».

➔ **Evit achuiñ e lavarin deoc'h, ha pa vefe traoù all da gontañ c'hoazh, e vo lakaat arc'hant ivez evit aesaat da familhoù nevez dont da chom da Pañvrid-ar-Beskont** : prenet e vo tachennoù da vezañ miret da c'hortoz, da lavaret eo 3 hektar kostez Mesmeur, pa c'h eer etrezek Hent Kerello. Er mizioù a zeu e vo studiet kement tra hag a sell ouzh kempenn al lec'h-se abalamour da brientiñ al labourioù kentañ evit sevel ul lodennaoueg nevez.

Stag eo kement-se ouzh ul labour ledanoc'h peogwir emaoamp er mareoù-mañ o sevel ar **PLUIH** (steuñv lec'hel ar c'hêraozañ etrekumunel hag an annez). War an teul-se e vo diazezet ha bevennet ar mod ma vo savet tiez war hon c'humun e-kerzh an 10 vloaz a zo o tont.

Un tamm souezhadenn a vo er mizioù a zeu ivez a-fet kelaouiñ, pa vo lakaet ur banell lugernus war ar blasenn greiz evit embann ar c'heleier a-berzh an ti-kêr hag ar c'hevredigezhioù.

Keloù eus ar c'hKOSG : mont a ra al labourioù war-raok ivez evit sevel ti ar re gozh nevez « Annez an Ivinenn » peogwir eo achu al lodenn gentañ, gant se o deus gallet 74 a annezidi en em staliañ er ranndioù nevez. E fin 2018 e oa bet adlojet ar gegin hag al lienerzh. E miz Genver 2019 e oa bet divontet ul lodenn eus ar batisoù. Krog e vezer da vat gant eil lodenn al labourioù ha dleout a rafemp achuiñ ar 56 lojeiz a zo d'ober c'hoazh. Dleout a rafe ar salioù boutin hag ar servij melestradurel bezañ prest a-benn fin c'hwec'hmiziad kentañ 2020. Goude-se e rankfomp kregiñ da zivontañ ar pezh ac'h ae d'ober ti ar re gozh a-raok ha kempenn an trowardrioù. A-benn fin 2020 e tlefeomp bezañ achuet gant tout al labourioù-se.

Ar maer, Michel Lancien

SOMMAIRE

• Le mot du maire	2
• Ur gomz gant ar maer	3
→ Vie municipale	5
• Espace public	5
• Compte administratif 2018	7
• Budget prévisionnel 2019	8
• Services techniques de la commune	10
• Travaux 2019	12
• Plasenn Triskell-Maison de santé pluridisciplinaire	13
• Info service technique	14
• Vote des subventions 2019	16
→ C.C.A.S. et Résidence de l'If	18
• Travaux à l'EHPAD-Résidence de l'If	18
• Visites à la résidence de l'If	19
• Les animations à la résidence de l'If	20
• La mission du CCAS auprès des aînés	22
→ Vie scolaire	24
• Ecole primaire publique	24
• Ecole Ste Anne	26
→ Vie associative	28
• Bibliothèque	28
• Association F.A.I.R.E.	28
• Association don du sang	29
• Bagad Pañvrid ar Beskont	29
• Amicale du Folgoat	30
• Asso. pour la sauvegarde de la chapelle du Paradis	30
• Cercle celtique Korriganed Pañvrid	31
• Association Mammenn	31
• Association Volti Subito	32
• L'UNC à l'honneur	32
• Amicale des sapeurs-pompiers	33
• Téléthon 2018	34
• Les randonneurs du Pays du Leff	34
→ LAC et Conseil citoyen	35
• Infos sur les activités de «Leff Armor Communauté»	35
• Café des aidants	36
• 1 toit, 2 générations	36
• Forum citoyen	37
• PLUiH	38
→ Informations diverses	40
• La Poste : évolution des horaires d'ouverture	40
• Projet de radiotéléphonie Orange	40
• Incivilités : quelques rappels	41
• Vie économique	42
• Etat civil 2018	43
• Zoom sur la vie associative du 1 ^{er} semestre 2019	44

Mémo

→ Permanence des élus : Maire, Adjointes et conseillers délégués

Maire, adjointes et conseillers délégués sont à votre disposition pour un rendez-vous personnalisé, afin d'échanger avec vous de vos questionnements et besoins.

Dans un souci d'organisation, impérativement prendre un rendez-vous en téléphonant ou en passant à l'accueil.

A titre d'exemple :

- Adjoint aux affaires sociales : Marc WOESTYN : mardi matin, mercredi matin ou jeudi matin.

- Adjoint voirie : Stéphane MENGUY : prendre rendez-vous.

- Adjoint / Relation avec les associations : Nadine TOURBOT.

→ Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi matin : 09 h 00 à 12 h 00

Mardi au vendredi : 09 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00

Samedi : 09 h 00 à 12 h 00.

Tel : 02 96 21 74 39 - mairiepommeritlevicomte@wanadoo.fr

NB : La mairie sera fermée tous les samedis matin du 21 juillet au 25 août inclus

→ Site Internet de la commune :

www.pommeritlevicomte.bzh

→ Horaires d'ouverture de la Déchetterie :

Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi de 09 h 00 à 11 h 45 et 13 h 30 à 17 h 45.

Fermé les jours fériés

Jour de ramassage des OM sur la commune : Le **vendredi** • Attention aux couleurs des poubelles (voir calendrier)

SMITOM : 02 96 74 14 64

1 Eco point sur la Commune : salle Omnisports

Règlement consultable sur site du SMITOM : www.smitom.launay.lantic.com

→ Horaires d'ouverture de la Poste :

Du lundi au vendredi de 09 h 00 à 12 h 00.

Tel : 02 96 21 74 59

Attention levée de la poste le samedi à 09 h 00.

→ Communauté de Communes / Leff Armor Communauté :

Horaires d'ouverture des bureaux : 02 96 70 17 04

- **Lundi au vendredi** de 09 h 00 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30

- **Adresse** rue du moulin de Blanchardeau - BP 36 - 22290 Lanvollon

- **accueil@leffarmor.fr**

- **Service Eau Urgence 24 h / 24** : n° vert 0800 800 953.

- **Site Internet LAC** : <http://www.leffcommunaute.fr>

DIFFUSION :

Mairie de Pommerit Le Vicomte

Directeur de publication : Michel LANCIEU

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : Anne LE BELLEGOU / Michel LANCIEU

COMITÉ DE RÉDACTION : L'exécutif municipal

+ service administratif et direction résidence de l'If.

PHOTOS : Anita Gautier, Michel Lancien, Marie Stella Le Roux

CONCEPTION ET IMPRESSION : Imprimerie Roudenngrafik, ZI de Bellevue - BP 10129

22201 Guingamp Cedex - Tel : 02 96 119 700 //

Fax : 02 96 119 707 // guingamp@roudenn.fr

Dépôt légal : 3^e trimestre 2019

GESTION DES

ESPACES PUBLICS



DEMARCHE ZERO PHYTO ET FLEURISSEMENT PARTICIPATIF

Depuis plusieurs années, notre commune réfléchit à un fleurissement plus durable et plus respectueux de l'environnement. **Notre commune est validée zéro phyto depuis 2017.** C'est-à-dire qu'elle n'utilise aucun produit chimique, phytosanitaire ou polluant sur l'espace public, y compris sur le cimetière et le terrain de foot. L'objectif étant de limiter les risques de transfert vers les eaux de surface et ainsi d'améliorer la qualité de l'eau de manière durable.



Panneau d'encouragement pour des trottoirs fleuris

Cette démarche n'est pas neutre pour une collectivité, car elle implique un changement de pratiques important dans l'entretien des espaces. Le désherbage mécanique imposant des outils adaptés et un temps de mise en œuvre conséquent. La commune envisage de participer au prix « zéro phyto », organisé par la région Bretagne. Ce label lui apportant une crédibilité et une valorisation de ses pratiques sur des espaces déconnectés de la production agricole. 5 à 8 % du tonnage des substances actives commercialisées chaque année, en France, concernent les zones non agricoles (voirie, trottoirs, parcs, terrains de sport, zones industrielles, cimetières,). Ces usages constituent une source importante d'exposition des populations et de pollution de l'environnement (eau, sols, biodiversité).

Il existe plusieurs techniques préventives, visant ainsi à réduire les surfaces à désherber. Ainsi, nous avons mené plusieurs opérations d'aménagements végétalisés comme les plantations de bas de murs, les tontes différenciées et le semis de jachères fleuries.

GESTION DES ESPACES PUBLICS



C'est dans ce sens, que l'engazonnement du cimetière a été lancé en novembre 2018. La mise en enrobé des allées principales devrait intervenir après l'été et la deuxième phase d'enherbement après la Toussaint 2019, afin de bénéficier des meilleures conditions climatiques.

Le choix des espèces herbacées permettra également de limiter le nombre de tontes. Les premiers retours sont très satisfaisants et encourageants. L'entretien de ce lieu sera bien évidemment, suivi de près, afin de maintenir le caractère solennel de ce lieu de recueillement.



Vue du cimetière en mai 2019

Dans la poursuite de ce même objectif de reconquête de la qualité de notre environnement au sens large, nous avons proposé aux habitants de la rue de la Cracousserie de bénéficier du Fleurissement participatif, à l'instar de Hent Mezennes et de la façade de la mairie. Située en entrée d'agglomération en venant de Gommenec'h, cette entrée de bourg gagnerait à être embellie et son large trottoir est propice au salissement. Après une réunion publique avec les riverains pour leur expliquer les objectifs et intérêts de l'action, les travaux

ont consisté à creuser une bande de 40 cm de large du côté des murs de propriétés, d'y apporter de la terre végétale, des plants et enfin un paillis. Cette mise en place est réalisée par la commune, mais l'entretien est à la charge des riverains. Cet engagement reste la clé de la réussite de ces aménagements. Parfois, certains manquements peuvent se justifier (déménagement, absence prolongée,), mais nous comptons sur le sens citoyen et les règles de bon voisinage pour faire que notre cadre de vie soit de la responsabilité de tous.



Vue partielle de la rue de la Cracousserie en mai 2019

Compte Administratif 2018

L'INVESTISSEMENT



Le compte administratif 2018, en section d'investissement, se clôture avec un excédent de 1 244 523.07 €.

LE FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 1 055 231.13 €

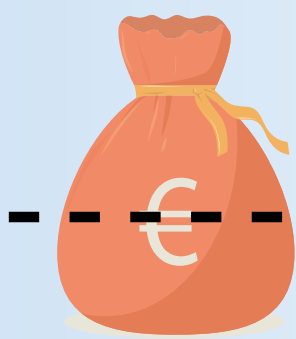
324 392.62 €	495 530.43 €	129 265.36 €	49 935.92 €	56 106.80 €
30.7 %	47 %	12.2 %	4.8 %	5.3 %
Charges générales^{en} • Achats et services (EDF, fournitures scolaires et équipements, assurances, maintenance, telecom, transports, ...)	Ressources Humaines^{en} • Agents des services périscolaires, techniques et administratifs	Autres charges^{en} • Subventions aux associations • Contrat d'association Ste Anne • Indemnités aux élus • Contingent incendie	Charges financières^{en} • Intérêts des emprunts réalisés les années précédentes	Charges exceptionnelles^{en} • Dotations aux amortissements (Travaux d'éclairage/SDE) • Opérations de cession

Le compte administratif 2018, en section de fonctionnement, se clôture avec un excédent de 507 774.41 €.

RECETTES (dont excédent reporté 2017) : 1 563 005.54 €

83 503.01 €	679 941.99 €	699 793.25 €	59 413.85 €	40 353.44 €
5.3 %	43.5 %	44.8 %	3.8 %	2.6 %
Produits de gestion^{en} • Produits de gestion issus de la facturation cantine-garderie, des copies, et acquisitions ou renouvellement des concessions funéraires	Impôts et taxes^{en} • Taxe d'habitation • Taxe foncière • Autres reversements de fiscalité • Fiscalité indirecte	Dotations et participations^{en} • Dotation globale de fonctionnement, de solidarité rurale, de péréquation • Participation des communes extérieures aux écoles	Revenus des immeubles^{en} • Loyers des bâtiments communaux • Locations salles communales	Autres produits^{en} • Remboursement des sinistres • Remboursement sur rémunérations • Travaux en régie • Opérations de cession • Excédent reporté

L'équilibre des dépenses et des recettes est primordial et permet de dégager une capacité d'auto-financement positive. C'est l'un des principaux signes de bonne santé financière de la commune et c'est ce qui nous donne donc la possibilité de ne pas toucher aux impôts.



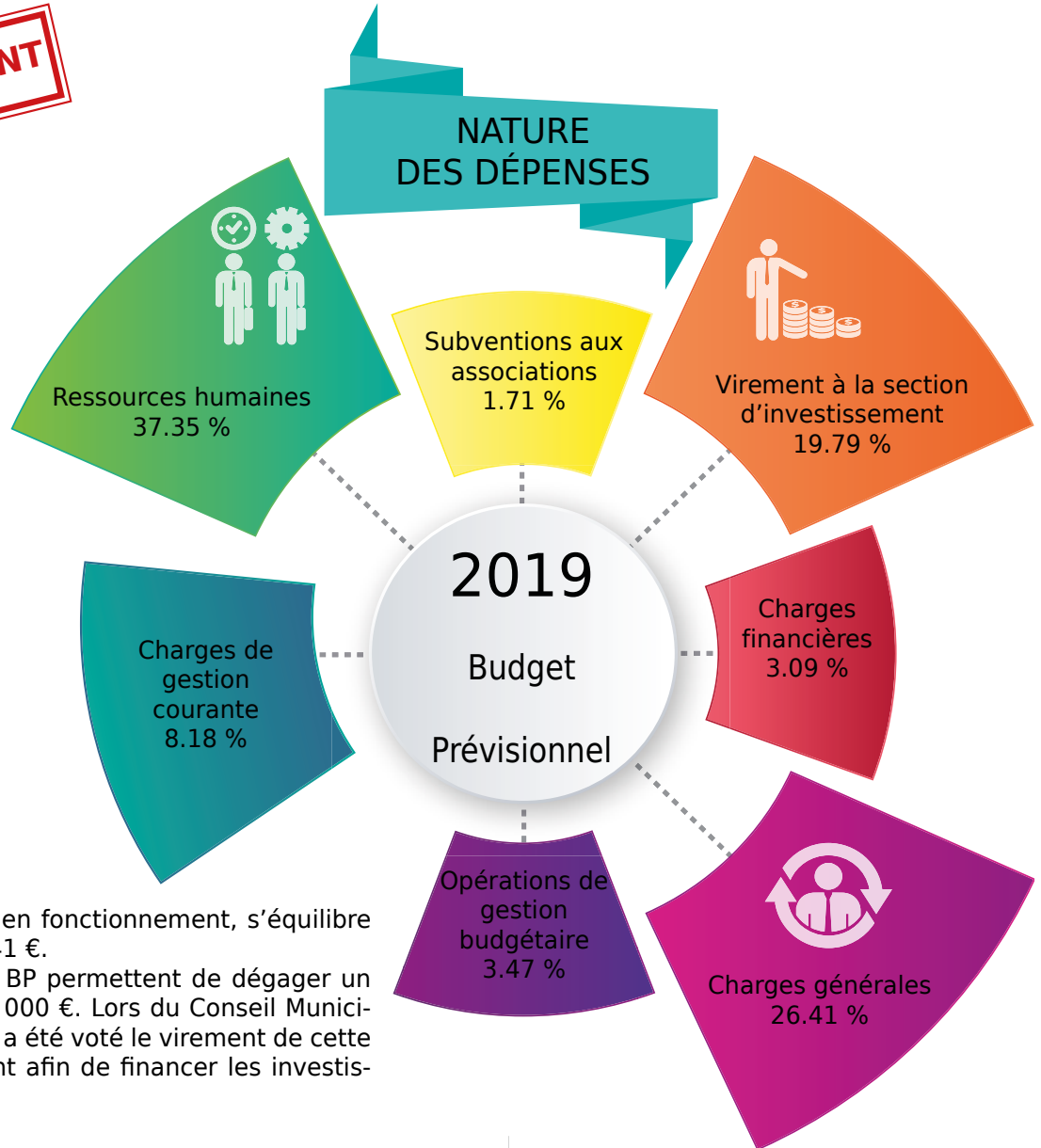
Investissement :
2 573 190.07 €
 soit 63 %

Fonctionnement :
1 520 694.41 €
 soit 37 %

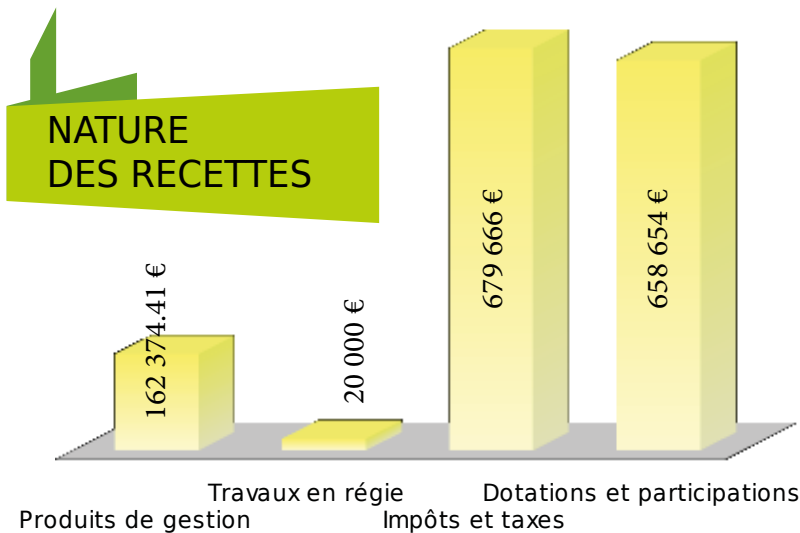


Budget total **2019** :
4 093 884.48 €

FONCTIONNEMENT



Le budget primitif 2019, en fonctionnement, s'équilibre à hauteur de 1 520 694.41 €. Les recettes inscrites au BP permettent de dégager un autofinancement de 301 000 €. Lors du Conseil Municipal du 25 mars dernier, il a été voté le virement de cette somme en investissement afin de financer les investissements futurs.



La construction de ce budget primitif de fonctionnement repose sur une analyse précise des différents postes sur plusieurs années.

Les dépenses courantes doivent être couvertes par les recettes régulières et permanentes que sont les impôts et taxes, les dotations de l'État, et les produits de services (cantine, garderie, loyers). Les dépenses permettent une quantité et une qualité de services rendus à la population.

SUR QUELS CRITERES SONT CALCULÉS LES IMPOTS LOCAUX ?



- Les valeurs locatives des biens qui sont fixés par l'Etat, et qui font l'objet d'une revalorisation chaque année par la loi de Finances



- Les taux sont votés chaque année par la commune

Engagement tenu pour ce nouvel exercice budgétaire qui confirme la stabilité des taux d'imposition locaux depuis plus de 20 ans. Même si l'environnement reste contraint, avec la baisse des dotations de l'Etat, cette décision qui s'inscrit dans la ligne d'une maîtrise durable de la fiscalité communale n'altère pas la capacité d'investissement de Pommerit Le Vicomte.

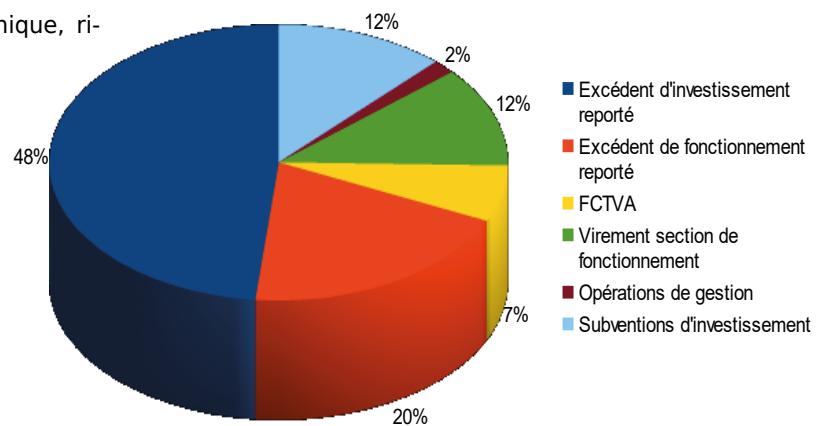
INVESTISSEMENT

Principales opérations inscrites au budget primitif 2019 :

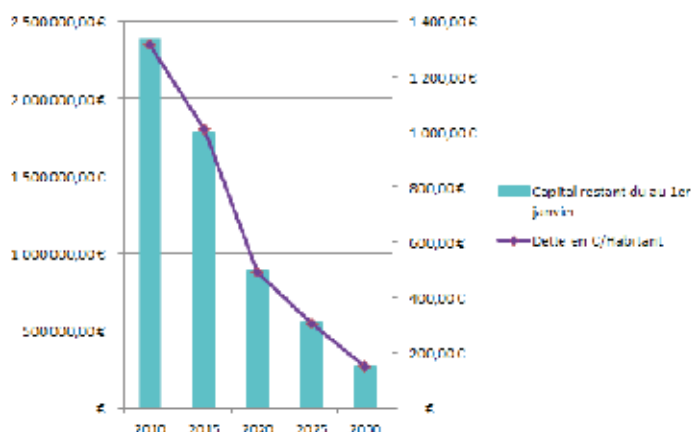
Les différents investissements sont issus des réflexions menées dans les différentes commissions : espaces publics et fleurissement, travaux, voirie, communication, écoles. La commission finances a ensuite fait quelques arbitrages afin de présenter un budget maîtrisé.

- Bâtiment services techniques - 22 500 € : Enrobé cour
- Urbanisme centre bourg - 1 025 000 € : Poursuite de la réhabilitation du site Triskalia et construction de la maison de santé pluridisciplinaire
- Signalisation - 22 000 € : Peinture au sol, panneaux de police et de campagne, 2 radars pédagogiques, signalétiques bourg, salle socioculturelle et parkings
- Mobiliers urbains - 16 200 € : Bancs, table de pique-nique, tableau affichage lumineux
- Voirie - 173 000 € : Etude Kerello/Louis Guilloux, programme de voirie neuve, miroirs
- Lotissement - 35 000 € : Etude pour extension du lotissement Mezmeur
- Bibliothèque - 500 € : Logiciel
- Salle des sports - 20 000 € : Éclairage
- Matériels services techniques - 30 950 € : Tondeuse, tronconneuse
- Cantine - 3 500 € : Matériel d'entretien ergonomique, rideaux
- Logements sociaux - 3 000 € : Réhabilitation
- Terrain de foot - 20 000 € : Main courante
- Eglise : 14 600 € : Enrobé parking et gouttières
- Cimetière - 22 700 € : Enrobé
- Écoles - 14 000 € : Portes, sécurisation

Les recettes d'investissement 2019 :



Le poids de l'emprunt :



Nous avons fait le choix de ne pas faire d'emprunt pour la maison de santé, nous avons préféré anticiper cette charge sur les 2,3 dernières années. Cela nous permet d'aborder ce gros investissement sans grever les charges de la commune.

Cette prudence s'explique aussi par le manque de visibilité que nous avons concernant les dotations de l'état. Cette bonne gestion nous permet d'envisager sereinement le futur et nous permettra en cas de besoin d'emprunter pour d'autres projets à venir.

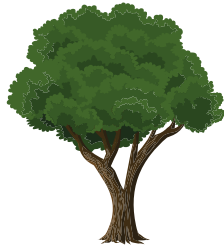
Les Services Techniques de notre commune

Suite à de nombreux mouvements au sein de cette équipe technique depuis juin 2018, il est nécessaire de faire un focus sur ce service qui contribue au quotidien à entretenir et améliorer le cadre de vie des habitants de la commune. Ils rendent notre commune plus belle, plus propre, plus pratique.

Les services techniques sont en charge du bon fonctionnement du domaine public. Ils sont composés de 4 agents et d'un agent saisonnier de 6 mois, qui organisent et animent le travail qui est réparti dans quatre grands domaines :

LA VOIRIE

Balayage/état routier, signalisation verticale et horizontale, curage des fossés et accotements, buse, désencombrement des voiries, propreté, gravillonnage, point à temps, enrobé à froid, entretien des réseaux d'évacuation d'eaux pluviales, décorations de Noël...



LES ESPACES VERTS ET PUBLICS

Taille, élagage, désherbage mécanique, balayage du bourg, fleurissement, tontes, entretien des parcs des chapelles, église, terrains de sports, cimetière,...



LES BATIMENTS COMMUNAUX

Entretien et petites réparations (Salle socio-culturelle, bibliothèque, mairie, écoles, salle omnisport, vestiaires du foot, logements sociaux)

L'ENTRETIEN GENERAL

Apports logistiques et techniques pour les manifestations, les poubelles publiques, entretien des WC publics (cimetière, foyer des jeunes, bibliothèque), l'entretien des matériels des services techniques (tondeuses, tracteur, petit outillage, véhicules, ...)



Depuis le transfert de compétences Eau et Assainissement, ils continuent d'assurer l'entretien et le contrôle des postes de refoulement et de la station d'épuration. Cette mise à disposition est ensuite refacturée à Leff Armor Communauté.

La polyvalence des agents est une force. Elle leur permet d'intervenir en soutien de leurs collègues dans tous les domaines.

Les services techniques sont également appelés à intervenir en cas de situation d'urgence liée aux conditions climatiques et/ou événements exceptionnels.

L'EQUIPE :

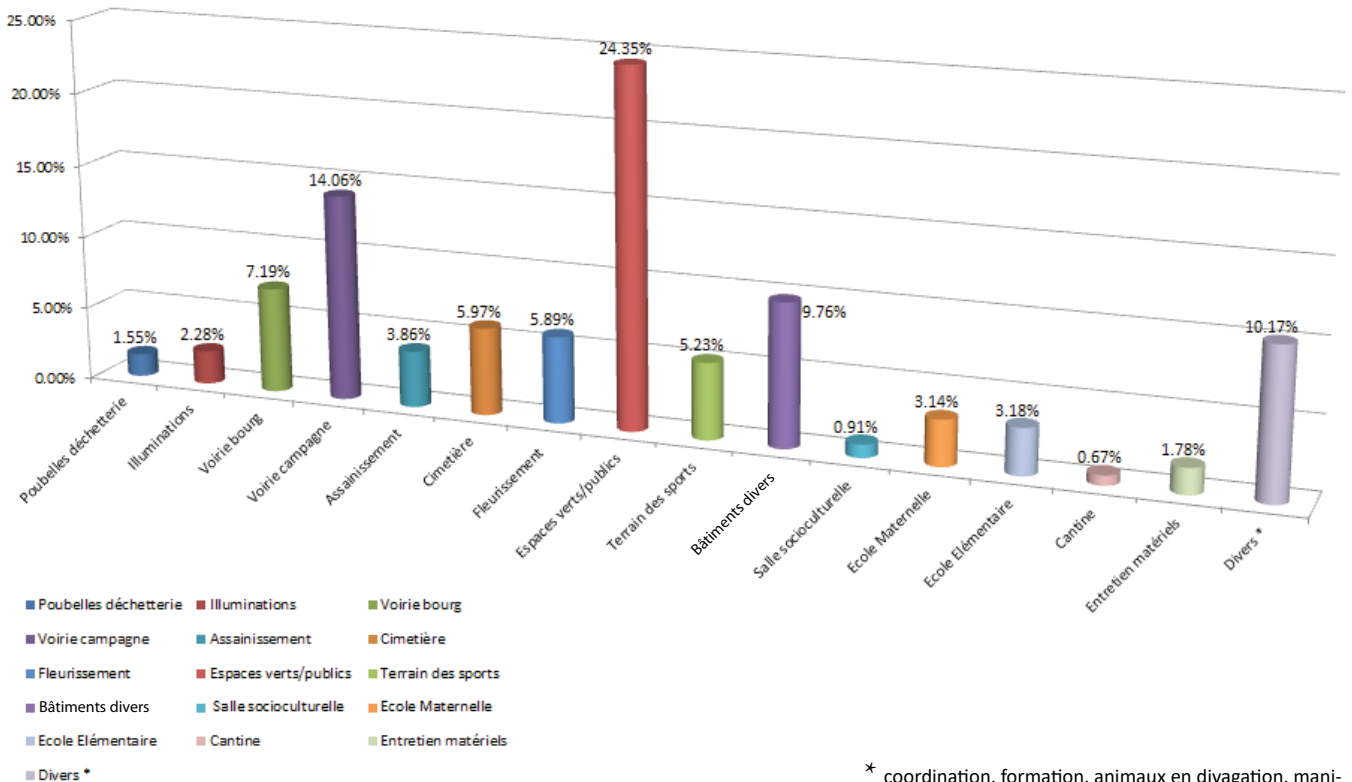
4 agents titulaires forment les services techniques : Laurent MAHE est le responsable. Christophe PINEL a en charge les espaces verts et Yves Robert JEANNIN les travaux de bâtiments. Suite au départ en retraite de Gilles JOUAN en septembre 2018, nous avons recruté Gaëtan LEMOUSSU qui démarre donc un processus de stagiarisation avant une titularisation en 2020. Tous les ans, nous faisons appel à un saisonnier pendant les travaux d'avril à septembre .





Quelques exemples de la diversité des travaux des agents du service technique.

Répartition des heures de travaux des services techniques 2018



* coordination, formation, animaux en divagation, manifestations, interventions tempête, etc...



TRAVAUX 2019

EGLISE

Les gouttières de notre église sont en très mauvais état et laissent à penser que des fuites pourraient endommager les bois de structure. Nous avons donc pris la décision de remplacer la totalité des 24 éléments de celles-ci cette année.



Vue sur l'état des gouttières

SALLE SOCIO-CULTURELLE

Dans la poursuite de la réduction du nombre trop important de clés et afin de simplifier le travail des employés des différents services, nous allons lancer une seconde tranche sur la salle socio qui compte une trentaine de serrures de porte. La mise en place des nouveaux cylindres sera réalisée par les services techniques.

SALLE OMNISPORTS

Depuis plusieurs années, nous poursuivons l'entretien du système d'éclairage de cette salle avec les dernières pièces à disposition. Ce type de lampes à iodure de sodium très énergivore n'est plus fabriqué et les pièces pour réparation et remplacement sont indisponibles. Il est donc nécessaire de remplacer cet éclairage par un autre type de lampes beaucoup moins consommateur en énergie. Nous avons fait le choix de lampe à LED pour assurer l'éclairage de la salle.



Réception des travaux en présence de Sébastien Lavoisier / ELS

LOGEMENTS

Toujours dans une démarche d'économie d'énergie, nous lancerons cette année le renforcement de l'isolation d'un de nos logements ainsi que le remplacement de deux Velux qui sont arrivés à bout de souffle. Ces travaux nécessitent de protéger l'ensemble du logement des poussières et seront donc réalisés dès que le logement sera libre.

ECOLE

Les trois menuiseries de porte les plus sollicitées de l'école maternelle seront remplacées. Après plusieurs réparations pour tenter de prolonger leur bon fonctionnement, il est temps de procéder au changement de celles-ci par de nouvelles menuiseries plus étanches et isolantes.

SALLE RÉUNION MAIRIE

Le remplacement du système informatique de l'école nous a permis de récupérer deux vidéoprojecteurs. Le premier sera installé dans la salle de réunion à l'étage de la mairie. Le second pourra être mis à disposition des associations sur demande.

Le point sur les travaux de la Plasenn Triskell et la Maison de Santé Pluridisciplinaire

Concernant les travaux d'aménagement de la **Plasenn Triskell**, la première phase des travaux est terminée.

Vue d'une œuvre d'art, réalisée par Milan Sculpteur sur bois à St Clet, à partir d'un des sapins qui se trouvait sur le site



Début mars 2019, s'est tenue la 1^{ère} réunion regroupant les entreprises retenues pour la réalisation des 13 lots du projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire. La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet d'architecte Colas Durand de Lamballe et les entreprises retenues sont :

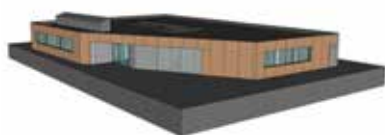
- Terrassement Gros œuvre / VRD / Espaces verts : SA SCOP BMB de Ploufragan
 - Etanchéité et couverture : Technic Etanchéité de Morieux
 - Charpente Bois et Bardage Bois : SAS Renault Menuiseries de Lamballe
 - Menuiseries extérieures & Serrurerie : Miroiteries de L'Ouest de Saint Brieuc
 - Menuiseries intérieures : Sarl Tertre Leroux de Languieux
 - Revêtements de sols : Anthony Miriel de Languenan
 - Cloisons sèches et Isolation : ACI de Trégueux
 - Peinture : Sarl Griffon Peinture de Trégueux
 - Plafonds : Sarl Opi de Cavan
 - Agencement : Sarl BC Agencement de Trégueux
 - Signalétique / Vitrophanie : Nordsud Eurl de Vitré
 - Electricien CFO CFA : Sas PIE de Brest
 - Plomberie / Sanitaire / Ventilation : EREO de Lamballe
- Par ailleurs pour des missions spécifiques nous retrouvons des interventions de cabinets spécialisés dont Batistruktures (BET Structure), Armor Ingénierie (BET Fluides), Acoustibel (BET Acoustique), Qualiconsult (Bureau de Contrôle), SBC (SPS), M2C (Coordination)....



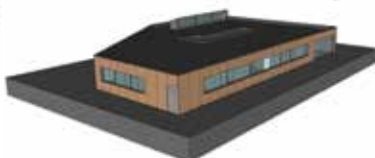
Une vue générale de l'implantation en mai 2019



Intervention avec la grande grue pour la pose des longrines



volumétries



Il faudra encore quelques mois de travaux pour arriver à la version définitive du projet... prévu courant du 1^{er} semestre 2020.



Voirie neuve 2019

La commission voirie du 12 novembre 2018 a sélectionné comme prioritaires les routes :

- **RHUN GROAS – KERNABASQUE** (déjà retenue en 2018 et reportée en raison de travaux sur le réseau d'eau potable portés par la Communauté de Communes).

- **TY COZ – CARREFOUR DU FOLGOAT**

- **MIN GUEN – MALABRY**

Le vote du budget 2019 permettra de réaliser ces trois voies, le curage de fossé étant déjà réalisé par le service technique de la commune.

Comme l'an dernier nous avons passé une commande groupée, sous l'égide du service Ingénierie de Leff Armor Communauté, dont les retours de la consultation sont arrivés pour mi-juin 2019.

Outre la tranche optionnelle de 2018, en 2019 il sera réalisé les tronçons VC 32 et VC 50 à Malabry, VE 19 au Ty Coz, la VC 18 au Folgoat et un tronçon en lien avec le Merzer.

L'ensemble pour une enveloppe de 93 000 €.

Entrées de bourg

Les chicanes de la rue HENT AR MOR sont opérationnelles depuis plusieurs semaines. La concertation entre les élus et les riverains lors de notre réunion d'échanges du 26 Janvier 2019 a permis un résultat très satisfaisant et d'apporter des modifications au projet initial. Les réalisations ont été faites en régie par l'équipe technique et les résultats sont satisfaisants. Depuis la mise en œuvre nous avons de nouveau fait des contrôles et la vitesse est fortement diminuée et « il faut vraiment

mettre du sien pour arriver en excès de vitesse au niveau de l'école St Anne ». La pose d'un panneau clignotant indiquant la présence d'enfants, les deux stops de chaque côté de la rue Hent Kerfluton et le marquage au sol prononcé au niveau du passage piéton doivent permettre de sécuriser cette entrée de bourg très fréquentée. Comme discuté en conseil municipal, nous resterons vigilants sur l'efficacité de ces aménagements et la nécessité au besoin de les renforcer.



Rue du Trieux

Vue des aménagements



Rue Hent ar Mor

Afin de poursuivre la sensibilisation et la pédagogie sur la nécessité de réduire la vitesse, la décision d'acheter

deux radars pédagogiques supplémentaires lors du vote du budget 2019, prend ici tout son sens.

A l'heure où vous lirez ces lignes, les aménagements de la rue du Trieux seront bien avancés. Toujours en concertation avec la population (réunion publique du 02 février 2019), l'équipe du service technique est mobilisée pour créer un dispositif visant à aussi à réduire la vitesse en entrée de bourg. La création d'un aménagement piéton sécurisé est prévue ainsi qu'un marquage

au sol prononcé en traversée de voie. Ces aménagements seront peu coûteux et réutilisables. En effet, les services du conseil départemental et la communauté de communes doivent effectuer sur cette route des travaux de rénovation du réseau d'eau potable ainsi que la réfection de la chaussée.

Voirie définitive 2^{ème} tranche du lotissement du MEZMEUR.

Fin avril, la voirie définitive de la seconde tranche du lotissement du MEZMEUR a été terminée par l'entreprise EUROVIA. Ce lotissement connaît un grand succès de par sa situation géographique, proche du bourg avec le sentiment d'habiter à la campagne. Il reste 5 lots et des compromis de vente sont en cours pour deux d'entre eux. Ce succès nous pousse à prévoir de nouveaux aménagements de lotissement. C'est dans ce cadre que la commune a sollicité l'ADAC,

(Agence Départementale d'Appui aux Collectivités), pour une assistance technique à maîtrise d'œuvre afin de l'accompagner dans la réflexion concernant un projet d'aménagement d'un nouveau quartier d'habitats sur les parcelles allant du Lotissement de Mezmeur à la rue de Hent Kerello. Une étude de faisabilité devrait aboutir après l'été 2019 et ensuite une consultation sera lancée pour retenir une maîtrise d'œuvre du projet.



*Travaux de la voirie définitive avril 2019
par l'entreprise Eurovia*



Toutefois, il y a un bémol concernant la sortie de ce lotissement très fréquenté, qui pose problème. Les nouveaux habitants de ce lotissement nous ont alertés sur la vitesse excessive de certains véhicules passant dans la rue du Commandant de la Motte rouge et du Mezmeur. Nous sommes en réflexion sur un aménage-

ment qui réduira la vitesse dans ce virage. Vitesse qui demeure vraiment une problématique importante. Tous les aménagements que nous effectuons sont la résultante de plaintes de riverains. SVP, respectons les limitations !!!

Subventions aux

Comme chaque année, en amont de la séance du Conseil Municipal du 25 mars 2019, la commission «Etudes des demandes de subventions» s'est réunie le mercredi 20 mars à 14h00 pour instruire l'ensemble des demandes de subventions reçues en mairie. Cette commission émet un avis pour chaque demande et propose en séance du Conseil Municipal, une validation. Notons que pour les associations communales, chaque demande est présentée et explicitée, avant vote du CM.

Les principes suivants ont été retenus :

- **Associations communales** : Présentation du bilan 2018, prévisionnel 2019 et état de l'ensemble des comptes (chèques/livrets...), ainsi qu'une fiche descriptive de l'association et des spécificités de l'année, s'il y a des projets particuliers.

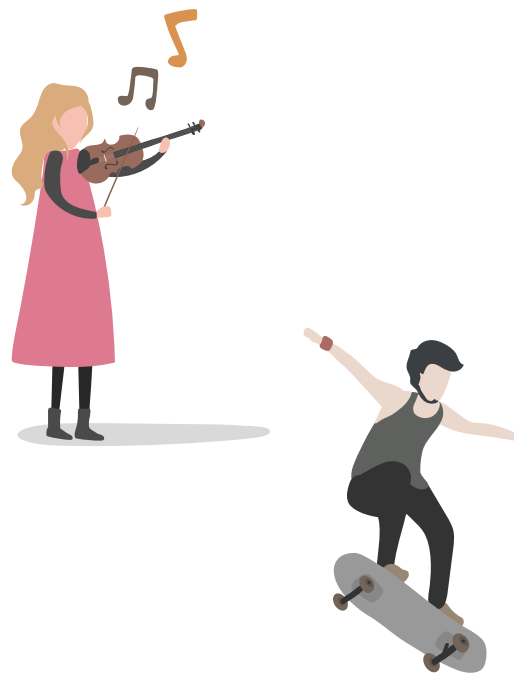
- **Associations sportives et culturelles extra-municipales, recevant des adhérents pommeritains** :

Si l'activité n'est pas présente sur la commune, 13 € par jeune de moins de 18 ans ou 21 ans s'il est étudiant, + forfait de 80 € si sélection nationale.

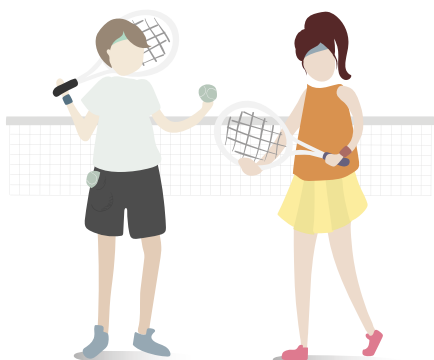
- **Demandes à caractère humanitaire ou de solidarité** :

Prise en considération des actions ou interventions de proximité en direction des familles pommeritaines, ainsi que si l'objet de la demande émane d'associations qui interviennent localement sur des problématiques reconnues.

Comme vous le verrez ci dessous au sein du graphique, le montant accordé aux associations et amicales communales représente 81.20 % de l'enveloppe.



Associations et amicales communales : 14 513 €	
Bagad	1 750 €
Lecture & Culture	3 063 €
ESPLM	3 300 €
Cercle Korriganed	2 000 €
Maxi Dance	1 500 €
FAIRE	500 €
Amicale du Folgoat	750 €
La Nouvelle Pommeritaine	500 €
Mammen	50 €
Compagnie Volti Subito / fer'ailleurs	600 €
Collectif des Pâquerettes	500 €



Associations sportives et culturelles "extra municipales" (adhérents Pommeritains) : 585 €	
Atelier Studio Dance Guingamp	143 €
Canoë Kayak Guingamp	13 €
Association Bulle d'Eau Guingamp	52 €
Atelier Dance Pabu	143 €
Association la Boule Goudelinaise	52 €
Twirling Club de l'Isle	13 €
Twirling Club Ploumagoar	13 €
Nageurs guingampais	39 €
Club Roc'Bloc Pontrieux (escalade)	26 €
Judo Club du Trégor	26 €
Guingamp Roller Skating	26 €
Art et mosaïque	13 €
Twirling club Grâce	26 €

associations 2019

Participations diverses assimilées à des subventions :

2 306 €

Centre Aide Alimentaire Guingamp

2 306 €

Demandes à caractère " Solidarité, Humanitaire " :

440 €

Secours catholique St Brieuc / Antenne locale Guingamp	30 €
Les Restaurants du Cœur	30 €
Croix Rouge Française/St Brieuc + antenne Guingamp	30 €
Ligue contre le cancer (22)	30 €
ADOT 22 (Association don organes et tissus humains)	30 €
La Pierre Le Bigaut	30 €
UNAFAM 22 / St Brieuc / Paimpol / Bégard / Guingamp	30 €
Leucémie Espoir Côtes d'Armor	30 €
Vie libre (Guingamp) La Soif d'en sortir	30 €
La croix d'or/Alcool Assistance (Plouha/Paimpol/Guingamp)	30 €
Solidarité Paysans22	50 €
AFDMA /Accueil Familles de détenus maison d'arrêt de St Brieuc	30 €
Rêves de Clown	30 €
Appel Détresse Guingamp	30 €

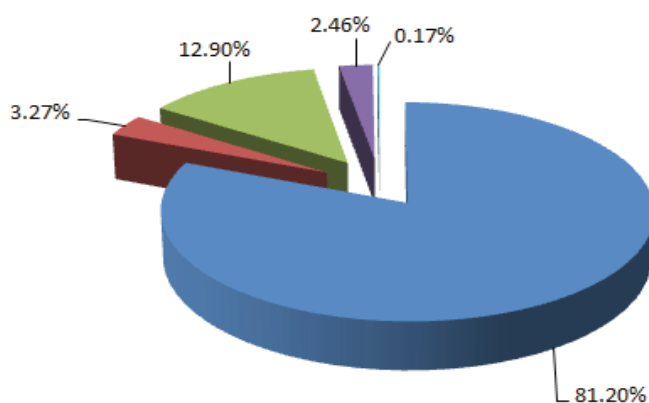


Demandes à caractère divers (culture, environnement et autres hors commune) : 30 €

Eau & Rivières

30 €

Répartition des subventions



- Associations et amicales communales
- Associations sportives et culturelles "extra Municipales" (adhérents Pommeritains)
- Participations diverses assimilées à des subventions
- Demandes à caractère " Solidarité, Humanitaire "
- Demandes à caractère divers (culture, environnement et autres hors commune)

Travaux à l'EHPAD Résidence de l'If

La fin d'année 2018 a été marquée par la fin des travaux de la 1^{ère} tranche, puisque cela s'est traduit par le déménagement de près de 80 résidents dans les nouveaux locaux.

Ce transfert a pu se réaliser dans de bonnes conditions par la mobilisation des agents de la résidence, des équipes de renfort notamment les salariés du chantier d'insertion de Leff Armor Communauté, de nombreux bénévoles et membres du CCAS, les services techniques de la commune, ainsi que les familles des résidents

La cuisine et la lingerie ont aussi connu une mutation conséquente et sont devenues opérationnelles avec un nouveau cadre de travail pour les agents de ces services.

Dès fin janvier 2019, le lancement de la 2^e tranche des travaux a démarré.

La première phase a consisté à démolir une partie des bâtiments pour laisser place à la mise en œuvre du terrassement et la construction des dernières unités.

Ces travaux vont se dérouler sur 15 mois et nous devrions finaliser le 2^e déménagement courant 2^e semestre 2020.

Les services administratifs et services connexes seront aussi concernés.

Une fois ce 2^e déménagement terminé, au cours du 1^{er} semestre 2021 il restera la démolition totale du reste des anciens bâtiments ainsi que l'aménagement extérieur et notre nouvel EHPAD sera en ordre de marche pour les 40 / 50 prochaines années.



Visites à la Résidence de l'IF

● DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE

Lundi 25 mars 2019, Mme Sylvie GUIGNARD, vice-présidente du Conseil Départemental 22, en charge de la cohésion sociale a visité l'EHPAD / Résidence de l'IF accompagnée de plusieurs chefs de service, de la responsable départementale de l'ARS, de Mme CORSON Conseillère départementale du canton et des représentants de Côtes d'Armor Habitat, dont M Pierre Yves LE COQU, président de Côtes Armor Habitat.

M LANCIEN, président du CCAS, accompagné de M WOESTYN, adjoint aux affaires sociales et vice-président du CCAS et Mme PENVEN, Directrice de l'EHPAD ont présenté la genèse du projet et le point d'étape des travaux puisque la 1^{ère} tranche étant échue depuis décembre 2018.

Après un premier temps passé en salle, la délégation s'est répartie en deux groupes pour faire le tour des nouveaux locaux.



Une partie de la délégation : des représentants du CD 22, de l'ARS, de CAH en présence de Mme Penven et M. Lancien

Lors de cette visite, Mme GUIGNARD a exposé la politique générale du CD22, en direction des personnes âgées, dont le soutien à la réhabilitation des logements au sein des EHPAD.

Dans le cadre de la démolition / construction de l'EHPAD de Pommerit le Vicomte, qui représente une enveloppe autour de 15 millions d'euros, le Conseil Départemental a apporté une subvention de 500 000 € dans le cadre du volet « Adaptation de l'offre en établissement ».

● DÉLÉGATION POLONAISE



La délégation polonaise en présence des représentants du CD22 et de M LANCIEN et Mme PENVEN

Dans le cadre du partenariat entre le Conseil Départemental 22 et la région d'Olsztyn en Pologne, une délégation de professionnels du secteur Santé et Social de ce territoire a été reçu toute la journée du 25 juin 2019 à la Résidence de l'IF notamment pour découvrir un EHPAD et aussi parler de la démarche humanité qui est développée au sein de la résidence de l'IF depuis plus de 10 ans.

Les animations à la résidence de l'If

Responsables : Pascal Hellequin & Morgane St James

Partenaire : L'association des bénévoles « Les amis des résidents ».

Présidente : Denise Sermet

« Les bénévoles animent un atelier fleur par semaine, un loto par mois, 2 séances bien-être par mois et nous accompagnent en sortie tel que le cinéma tous les deux mois. De plus ils soutiennent financièrement les sorties et les prestations de services des intervenants extérieurs. »

Diverses animations sont proposées au sein de la Résidence afin de maintenir une vie sociale riche et bienveillante, répondant aux divers besoins des personnes accueillies :

Des ateliers culinaires

Préparation de gâteaux, de salades de fruits et autres plaisirs gustatifs. Les résidents pèlent, épluchent, coupent les aliments tout en partageant le plaisir d'être ensemble. Ces ateliers sont suivis d'un goûter où chacun pourra déguster la préparation culinaire commune.



Des repas festifs

Nous organisons des repas particuliers en fonction de divers thèmes (goûter d'automne, repas de convivialité, goûter avec les familles...). C'est l'occasion de faire des jolies tables, de se passer les plats, de discuter et de chanter ensemble.

Des spectacles

Régulièrement, des intervenants musicaux extérieurs viennent enchanter l'espace de la salle des loisirs et des services par leurs prestations musicales.

Des sorties

Dès que le temps le permet les résidents sont invités à se promener dans notre belle Bretagne et faire des visites de lieux touristiques tels que le château de la Roche Jagu, Océanopolis, la vallée des saints... C'est aussi l'occasion de faire des piques niques pour le grand plaisir de tous et pour certaines soirées, soutenir En Avant de Guingamp.





Des activités corporelles

Plusieurs fois par semaine les résidents ont accès à des animations soutenant leur dynamisme et la santé physique. Ainsi, nous proposons du Qi gong, de la gym douce, des jeux d'adresse comme les boules bretonnes et le billard hollandais, permettant de cultiver la concentration, la relaxation et le plaisir.

La médiation animale

Avec l'association médipoils (en intérieur) et le centre équestre de Pommerit (en extérieur), nous proposons des temps privilégiés avec les animaux 4 fois par mois. Ces moments sont remplis de liens affectifs, de contacts, de caresses et de souvenirs.



L'olfactothérapie

Ces séances sensorielles autour des odeurs créent des échanges profonds faisant ressurgir divers souvenirs et émotions. La parole s'anime autour du plaisir, de la joie ou du dégoût provoqués par une odeur permettant aux résidents de s'exprimer plus librement.



Des ateliers créatifs

Avec des pastels, les résidents animent des formes et des couleurs au fil de leur imagination.

Les clowns

1 fois par mois, 3 clowns (dont 2 sont des aides-soignantes du foyer) déambulent dans les services avec des valises remplies de surprises. Les rires sont au RDV.



La mission du CCAS auprès de nos aînés

Dans le cadre du **CCAS** volet social, un des moments forts chaque fin d'année, a été tout au long du mandat, la distribution des colis de Noël à nos **aînés de plus de 85 ans**.

Ce **CCAS**, constitué de 9 membres (5 élus et 4 non élus, représentant la société civile), trouve nécessaire de partager à cette occasion, un petit moment agréable et convivial, souvent autour d'un café, avec nos aînés vivant à leur domicile et quelquefois isolés.

De plus, ces temps d'échanges, anecdotiques, forts, parfois drôles et parfois douloureux permettent aux membres du **CCAS** de prendre en considération les préoccupations, les besoins, les difficultés et les attentes de nos anciens.

Pour l'année 2019, les membres du CCAS ont rendu visite à 62 personnes réparties à 61 % de femmes et 39 % d'hommes et 4 couples.

Au terme de ces visites, le **CCAS** se réunit et chaque membre fait un retour sur ses rencontres. Nous considérons qu'il est important d'axer notre regard sur les conditions de vie (Isolement ou non, à la campagne ou au bourg...), sur les conditions de prise en charge (service de soins et d'aide à domicile, Téléalarme...) et sur l'environnement social (Lien avec la famille et le voisinage, proximité ou non de la famille.) L'objectif étant d'être attentif et vigilant quant aux dif-

ficultés et d'essayer d'y répondre en évaluant et en adaptant pour chacun les besoins : nécessité de visites supplémentaires, contact avec la famille, aide à la constitution de dossiers.

Notons aussi que sous l'impulsion des agents communaux assurant la garderie, les enfants réalisent de belles cartes de visites, animées de dessins et de textes : Clin d'œil intergénérationnel qui fait grand plaisir à nos aînés.

Cette visite avant Noël, bien au-delà du colis, marque notre volonté de maintenir un lien avec nos aînés et de leur garder toute notre attention.



Préparation des colis avant les visites à domicile

Le CIAS

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Dans le cadre de sa mission de service public, Leff Armor communauté met à votre disposition des services pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. La collectivité se positionne ainsi comme un soutien important face à la perte d'autonomie, à la maladie ou encore l'isolement.

Au niveau du territoire de Leff Armor Communauté, le CIAS développe plusieurs services en direction des aînés.

Notamment au quotidien vous pouvez bénéficier des services suivants :

**- Le SSIAD / Service de Soins Infirmiers À Domicile :
Contact au 02 96 79 77 82**

Coordonné par deux infirmières, le SSIAD est une équipe d'une vingtaine d'aides-soignantes qui dispensent les soins à domicile, la toilette, l'habillage, soit en intervention ponctuelle, soit de façon permanente. Le service s'occupe également des accompagnements à la fin de vie.

Sur prescription médicale, ce service est pris en charge à 100% par l'assurance maladie.

Le service a une capacité de 78 places pour les personnes âgées plus de 60 ans, et 7 places pour les personnes en situation de handicap de moins de 60 ans.

- Le SAAD / Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile : Contact 02 96 79 77 82

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile de Leff Armor communauté a pour vocation de contribuer au maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap. Des auxiliaires de vie interviennent ainsi chez les usagers.

Les auxiliaires de vie aident à la préparation et la prise des repas, à la petite toilette, l'habillage et le déshabillage, la prise de médicaments et également aux transferts (lever, coucher, déplacements intérieurs et extérieurs).

Le SAAD, c'est aussi une aide pour l'entretien du cadre de vie : entretien du logement, entretien du linge, courses et accompagnement de la personne en sorties (promenades, rdv médicaux ou autres...).

Une prise en charge partielle des frais résultant du service peut être attribuée, en fonction des ressources et de l'état de santé du bénéficiaire, soit par sa caisse de retraite, soit par le Conseil Départemental à travers l'Aide Personnalisée à l'Autonomie APA.

Les usagers du service peuvent bénéficier d'une réduction d'impôts dans les conditions prévues par le législateur.

- Le portage de repas à domicile : Contact au 02 96 79 77 82

Le portage de repas à domicile s'adresse aux personnes âgées ou en situation de handicap. La personne choisit à la fois ses menus et les jours où elle souhaite bénéficier du service. Les repas sont ensuite commandés et livrés à domicile par des agents de la communauté de communes.

Des menus spécifiques peuvent-être proposés : sans sel, adaptés aux personnes diabétiques ...

La mise en place du service de portage de repas à domicile nécessite un délai de 2 semaines maximum.

Pour le secteur de Pommerit Le Vicomte et communes voisines les repas sont fabriqués à la cuisine centrale de l'EHPAD / Résidence de l'IF et entre 15 à 20 bénéficiaires se font livrer le repas à domicile.



Dispositif Allo Tad

Leff Armor communauté étend son service de transport à la demande d'Allo'TAD à l'ensemble du territoire communautaire.

Allo'TAD facilite les déplacements sur les 27 communes de la Communauté de communes, et permet de rejoindre les arrêts des lignes

de cars Breizh Go (ex-Tibus) allant vers Saint-Brieuc - Guingamp - Paimpol.

Allo'TAD permet également de se déplacer jusqu'aux pôles de santé voisins.

➔ Bénéficiaires :

Réservé aux habitants de la Communauté de communes :

- Personnes sans véhicule ou permis de conduire
- Personnes dans l'incapacité d'utiliser un véhicule de façon temporaire ou permanente
- Ne sont pas pris en charge : les transports médicalisés, les urgences médicales, les groupes de plus de 4 personnes.

➔ Tarifs :

- Trajets à l'intérieur de la Communauté de communes : 2€ par personne, soit 4€ l'aller-retour.
- Ticket combiné possible : Tibus + Allo'TAD = 2€, prévenir la Centrale de Mobilité lors de la réservation du trajet.
- En cas de déplacements pour motifs médicaux prévus à Guingamp ou Paimpol : 3€ par personne, soit 6€ l'aller-retour.

➔ Jours de fonctionnement :

- Lundi : 8h30 à 13h00
- Mardi : 08h30 à 19h30
- Mercredi : 8h30 à 19h30
- Vendredi : 8h30 à 19h30
- Samedi : 8h30 à 13h00

➔ Comment s'inscrire :

- Adhésion au service auprès de la mairie du domicile ou à la **Communauté de communes**.
- **Réservation** : appeler la Centrale de Mobilité au **0 810 22 22 22** la veille avant 12h00.
- **Communes desservies** : Boqueho, Bringolo, Saint-Jean-Kerdaniel, Châteaudren-Plouagat, Cohiniac, Saint-Fiacre, Gommenec'h, Tréverec, Goudelin, Lannebert, Tremeven, Lanvollon, Lanrodec, Le Faouët, Le Merzer, Pléguien, Plélo, Plerneuf, Plouha, Plouvara, Pludual, Pommerit-Le-Vicomte, Saint-Gilles-Les-Bois, Saint-Péver, Trégomeur, Tréguidel, Tressignaux.
- **Limite maximale** : 12 trajets (soit 6 aller-retours) mensuels.

Exemple de sollicitation : J'habite à Gommenec'h ou dans un village proche de Pommerit Le Vicomte et je souhaite participer à l'atelier tricot à Pommerit Le Vicomte et je n'ai pas de véhicule...je peux faire appel à Allo'Tad.

Pour l'ensemble de ces services vous pouvez vous renseigner au CIAS (02 96 79 77 82) ou prendre rendez-vous avec Marc WOESTYN, Adjoint aux Affaires sociales en appelant le service accueil à la Mairie de Pommerit Le Vicomte au 02 96 21 74 39.

Actualités de l'école Publique

Octobre

Les élèves de CE1-CE2-CM1-CM2 ont participé à une rencontre sportive ultime à l'école de Pommerit-le-Vicomte avec leurs camarades de l'école de Le Merzer.



Novembre

Les élèves de CM1-CM2 ont visité le centre de tri de Kerval à Ploufragan sur la thématique de la gestion des déchets.

Décembre

Pour Noël, les élèves ont été gâtés par le Père-Noël de l'amicale laïque.

Janvier

Les élèves de maternelle et de CP ont assisté à un spectacle des 3 chardons : *Pitou l'enfant roi*.

Mai

Les élèves de CM1-CM2 réalisent un cycle voile de 3 jours à l'étang de Châtaudren. Pour conclure ce cycle, les élèves participeront à une rencontre sportive de voile à Bréhec début juillet avec d'autres écoles qui ont participé au projet voile.



Les 1^{ers} essais sur l'étang de Châtaudren

Juin

Le comité d'animation de la commune offre une sortie au zoo de La Bourbansais : les élèves de la Grande Section au CM2 devaient aller à la rencontre des animaux, mais les conditions climatiques ont amené l'équipe pédagogique à prendre la décision de l'annuler. Ce même jour, les élèves de TPS-PS-MS iront en sortie à l'étang du Moulin Neuf à Plounérin.

D'autre part, les élèves de CP-CE1-CE2 iront au centre Forêt Bocage de La Chapelle Neuve pour aller à la découverte des arbres et des petites bêtes de la forêt de Beffou.

De plus, un intervenant musical vient sur l'école tous

les mardis jusqu'à la fin de l'année pour travailler le chant choral, sur le thème de la protection de l'environnement et de l'écocitoyenneté. Une restitution d'une partie des travaux sera présentée lors de la kermesse du 29 juin.

L'année se conclura la dernière semaine par une deuxième rencontre sportive avec l'école de Le Merzer sur le thème des activités athlétiques.

L'école remercie chaleureusement les membres de l'amicale laïque pour leur engagement qui se caractérise par la mise en œuvre de nombreuses actions sur l'année, ce qui permet de récolter des fonds pour mener à bien les différents projets pédagogiques.

L'équipe pédagogique

L'année scolaire s'est de nouveau révélée riche en activités et en sorties scolaires :

Informatique à l'école publique

Pour la rentrée 2018, un changement complet du parc informatique de l'école a eu lieu. Celui-ci, devenu obsolète et souffrant de nombreux dysfonctionnements a motivé ce choix par la municipalité.

L'école s'est donc dotée de nouveaux ordinateurs, de tablettes, et de nouveaux vidéoprojecteurs servant également de tableaux interactifs.

Cela permet aussi d'adapter au niveau de chaque enfant le travail pendant les sessions d'utilisation.

L'apprentissage se fait aussi sur une utilisation du matériel différente de celle que les enfants connaissent à la maison.

Les élèves trouvent plus motivant d'aller au tableau pour se servir du tableau interactif et se sentent moins en difficulté, en cas d'erreur ou de se trouver seul devant leurs camarades.



Un élève en démonstration devant le tableau interactif

Du point de vue des enseignants, ces nouveaux outils, permettent une plus grande souplesse de travail en balayant de larges champs de compétences rapidement.



Un groupe d'élèves avec leur tablette

Les enfants voient dans le côté ludique des exercices proposés un intérêt supplémentaire à apprendre. Les enseignants sont très satisfaits de ces outils de formation et les enfants sont unanimes pour résumer en quelques mots ces nouveaux équipements : « **C'est trop bien** ».

Sécurisation des accès à l'école publique

Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS), une réflexion globale a été conduite et certains points ont été retenus comme prioritaires notamment :

- L'accès à l'école élémentaire a été modifié par l'installation d'un portail réhaussé et muni d'une ouverture à distance pour contrôler les entrées au sein de l'établissement.

- Les portes des bâtiments de la maternelle et de l'élémentaire ont été sécurisées. Des poignées anti-paniques permettant une sortie aisée ont également été installées.

Lors du vote du budget de cette année, il a été provisionné un montant de 4000 € afin de mettre en place le même type de portail à l'école maternelle.

L'école Ste Anne

Nettoyons la nature

En septembre 2018, les 65 élèves de l'école Sainte-Anne de la petite section de maternelle au CM2 ont participé, pour la sixième année, à l'opération Nettoyons la nature.

Bien équipés, ils ont nettoyé trois sites de la commune, à proximité de la salle omnisports et de la salle socioculturelle, et sur le terrain de foot. Ils ont ramassé 28 kg de déchets !!! Nous les avons ensuite triés à l'école. Chaque écolier sensibilisé par tous ces problèmes est reparti avec sa paire de gants, prêt à ramasser autour de sa maison ou sur le trajet de l'école le moindre débris nuisible pour la planète.



Séjour à Guerlédan

Les CE2-CM sont partis 3 jours à Guerlédan pour un séjour sportif et culturel. Au programme : VTT, escalade, tir à l'arc, randonnée et kayak, avec en prime un magnifique soleil ! Un séjour inoubliable pour un groupe d'élèves très motivés qui étaient accompagnés par leurs camarades de Pontrioux. La découverte du barrage et des légendes de Guerlédan les auront passionnés.

Kin ball

Les élèves du CP au CM2 ont participé à 3 séances de Kin ball organisées par l'animateur, Matthieu Bréger, de l'Ugsl 22. Durant les séances, les enfants, par équipe, ont développé l'adresse, l'esprit de solidarité et de réactivité. En effet, Le Kin ball est un sport collectif qui a été créé au Québec en 1986. C'est un jeu de coopération où l'objectif est de lancer le ballon (imposant) à l'une des équipes adverses pour que cette dernière ne puisse le récupérer avant qu'il touche le sol. Un sport qui permet à tous les enfants de s'investir. Tous ont apprécié ce nouveau jeu.



Les contes avec l'association Plouharmor

Le thème d'année étant les contes, nous avons été captivés par les 3 contes racontés par Laurence à travers les personnages de Gab, Pierrick et Arthur. Nous avons ensuite discuté du schéma narratif : L'histoire commence toujours par «il était une fois», il nous faut ensuite préciser le héros, le problème, le gentil et le méchant. Nous sommes maintenant prêts à écrire notre propre conte !!



Semaine de l'écriture



Les CE2-CM ont participé à la semaine de l'écriture, l'objectif étant d'envoyer une carte postale à la personne de leur choix en faisant un lien avec le «futur» qui était le thème de cette nouvelle édition. Les enfants ont pris du plaisir à écrire manuellement la carte postale et à l'envoyer tous ensemble à leur heureux destinataire !



Initiation à la danse bretonne

Au cours de quatre rendez-vous, les écoliers de l'école Sainte-Anne sont allés à la découverte d'une petite partie de la culture bretonne. Christophe Correc (accordéon diatonique) et Olivier Urvoy (bombarde, saxophone et clarinette), professeurs de musique à Leff Armor communauté, ont d'abord proposé une animation sur la culture bretonne avec, au programme, un peu de géographie, quelques notions de langue bretonne et la découverte des instruments de musique traditionnelle, comme la bombarde, le biniou, la clarinette ou l'accordéon diatonique.

Les séances suivantes ont été consacrées à la danse bretonne avec l'apprentissage de quelques danses (gavotte, laridée...). Un petit fest-deiz, en avril, a clôturé ce cycle de culture bretonne.



Célébration de l'Avent

Mardi 4 décembre, l'équipe de l'école Sainte Anne accueillait en l'église de Pommerit la célébration de l'avent pour les écoles catholiques du secteur, St gilles Les Bois et Squiffiec, animée par l'abbé Marzin soient 160 élèves. Les élèves ont pu admirer la crèche préparée par la paroisse. Un goûter était ensuite organisé dans l'école avec l'abbé, les enfants, enseignants et parents accompagnateurs.



Séance de découverte de la voile à Bréhec :

Les élèves de CE2-CM se sont rendus au centre nautique de Bréhec pour une première journée d'initiation à la voile. Ce stage, proposé par Leff Armor Communauté, permet à chaque enfant de connaître les détails indispensables à la manipulation d'un Optimist. Pour certains, cela a aussi été l'occasion de vaincre quelques appréhensions. À trois sur chaque embarcation, les apprentis marins ont aussi appris à compter sur leurs camarades et à leur faire confiance.



La fin d'année scolaire sera également bien remplie avec une rencontre de secteur pour chaque classe, une sortie au zoo pour tous les enfants, un cycle voile pour les CE2-CM, une semaine de cirque pour les maternelles et une sortie à l'école de Bothoa du CP au CM2.

Bibliothèque. Désormais à portée d'un clic

A la bibliothèque municipale, ça bouge ! Avec une montée en gamme de son mode de gestion, elle va, dès le 26 juin, proposer son catalogue en ligne. « Les utilisateurs auront accès à toute l'actualité, aux coups de coeur de l'équipe des bénévoles, mais aussi et surtout à un fonds de près de 9 000 ouvrages (livres, CD et DVD), tant pour les enfants et que les adultes. Il suffira de se connecter à son compte lecteur-adhérent », explique Myriam Le Bianic, la présidente de l'association Lecture et culture qui a en charge la gestion du service municipal. Et d'ajouter : « il s'agit d'un outil bien pratique avec lequel l'adhérent peut, de son domicile ou d'ailleurs, effectuer des recherches dans notre fonds, consulter son compte lecteur, découvrir les nouveautés, réserver un livre ou prolonger un prêt, poster un commentaire... »

Cette mutation du logiciel répond à une volonté commune de l'équipe des bénévoles et de la municipalité d'offrir aux lecteurs un service plus performant et dans l'air de temps ! Bien évidemment, pour mettre en mouvement cette mutation, les bibliothécaires-bénévoles se sont formées à l'utilisation d'Orphée NX, sous la conduite des techniciens de C3rb (le fournisseur).

De plus, l'adhérent a accès aux ressources numériques du service départemental, après inscription à la bibliothèque et activation de la Bibliothèque des Côtes d'Armor (BCA). Cet accès permet de télécharger des livres, d'écouter de la musique, de regarder des films en streaming, de lire des magazines sur son téléphone ou sa tablette, de suivre des cours en lignes...

Pratique : pour plus d'information ou inscription, la bibliothèque est ouverte au public le mercredi et le samedi, de 10 h à 12 h ; jeudi, de 16 h à 17 h 30. L'abonnement : famille, 10 € ; individuel, 7 €



Le jeudi 25 avril, c'est à la librairie Mots et images, à Guingamp, que les bénévoles (Myriam et Pierrette sur notre photo), ont trouvé des romans, polars, BD et livres pour la jeunesse qui sont désormais empruntables à la bibliothèque.

L'association F.A.I.R.E

L'association F.A.I.R.E, créée en octobre 2018, compte maintenant 30 adhérents de 7 à 17 ans.

Pendant la période hivernale, nous avons consacré la majeure partie du temps aux loisirs créatifs avec Murielle et Brigitte. Les passionnés de jeux de ballon et de « loups » en extérieur, les mordus de jeux de société, se retrouvent autour de Benoît. Grâce à lui également, nous avons visité la caserne des pompiers. Le 27 février 2019, nous avons organisé une chasse au trésor autour de l'église.

Les beaux jours nous attirent à présent vers des activités à l'extérieur : ainsi, grâce au savoir-faire de Sébastien, nous avons vu de simples palettes se transformer en superbes bacs de jardinage où fleurissent désormais nos premières fraises.



Bacs de jardinage et nichoirs quelques réalisations de nos jeunes

Il nous reste à organiser la visite de quelques entreprises pommeritaines et à monter un petit spectacle que nous aimerions produire en décembre.

C'est toujours avec un grand plaisir que nous accueillons les parents qui souhaitent animer une activité le mercredi, de 14h30 à 17h.



Et oui la vie est belle avec les animateurs et animatrices de FAIRE

Association Don du Sang

Savez-vous que moins de 5% de la population donne son sang ? La population Bretonne est la plus généreuse en ce domaine.



Les membres de l'association Don du Sang de Pommerit le Vicomte

Lors du don, l'ensemble des bénévoles de l'association se tient à votre disposition. Le nouveau donneur qui se signale, est accompagné par une équipe tout au long du parcours de don et celle-ci veille à ce que cette première expérience soit la plus agréable possible.

Si vous avez un peu de temps à consacrer aux autres, venez nous rejoindre. Donnez un peu de son sang, c'est faire un don utile à «Sang pour sang». Je vous invite donc à venir nous rencontrer lors d'une collecte pour voir comment ça se passe.

Prochains dons pour l'année 2019 à la salle socioculturelle de Pommerit le Vicomte :

- **Lundi 30 septembre**
- **Lundi 09 décembre 2019.**

En devenant donneur de sang bénévole, vous participez à une belle «action de vie». Merci.

Serge FLEUROT / Président Don du Sang /
02 96 21 99 09

Bagad Pañvrid ar Beskont



2018 était une année exceptionnelle pour le Bagad Pañvrid. Le week end organisé pour ses 40 ans a vu la crème de la scène bretonne envahir notre commune, les murs de la salle socio-culturelle en résonnent encore. Depuis comme à son habitude les sonneurs ont repris les répétitions hebdomadaires à Startijinn.

Classé en seconde catégorie, au Championnat National des Bagadoù, le groupe a participé à la première manche du championnat, à St Brieuc, le 7 mai dernier. Le terroir imposé : le pays Nantais, n'étant pas forcément son répertoire de prédilection, les ambitions étaient surtout de viser le haut de tableau. Les 45 sonneurs ont vu leurs espoirs dépassés, puisqu'avec une moyenne de 16.96, la première place dans tous les pupitres et le prix terroir, ils ont largement dominé le concours. Cela leur permet d'aborder sereinement la finale au Festival de Lorient cet été.

D'ici là, les cornemuses et les batteurs sont en mode « pipe band ». L'objectif étant de participer à quelques concours en Bretagne ce printemps (Locoal-Mendon,

Ménez Meur et Lorient) en construisant, en parallèle, le projet de se présenter aux Worlds, à Glasgow en 2020 !

Le partenariat avec le cercle Korriganed Pañvrid n'est pas en reste, puisque le Bagad les a accompagnés pour la deuxième manche de leur concours à St Brieuc en juin. Là encore, le dynamisme et la vitalité des 2 groupes font des étincelles et participe à la notoriété de la culture pommeritaine.

Le Bagad participera à de nombreuses festivités cette saison : le printemps des sonneurs à Lannion, les 30 ans du cercle le 6 juillet, Bagadañs à Carhaix le 14 juillet, Celti'jade à st Michel Chef-Chef le 28 juillet, le Festival interceltique de Lorient les 3 et 4 août, le festival du Menez Hom à Plomodiern le 15 août, le Mondial Folk à Plozévet le 18 août.

Enfin, le point d'orgue de cette magnifique saison sera sa participation au festival international du tourisme à Shangai du 12 au 19 Septembre. 25 musiciens du Bagad accompagnés de 15 danseurs du cercle participeront à l'aventure. Le coût du voyage étant à la charge du groupe, une campagne de financement est lancée sur internet : lien sur la page Facebook « Bagad Pañvrid ar Beskont ». Une vente groupée de saucissons secs est aussi lancée. Si vous souhaitez vous régaler tout en aidant les sonneurs, n'hésitez pas à les contacter !



Amicale du Folgoat

L'assemblée générale de l'amicale du Folgoat a eu lieu le samedi 15 juin 2019, dans la salle des associations. Cette année la fête annuelle qui a lieu le 2^e dimanche de juillet, se déroulera les samedi 13 et dimanche 14 juillet 2019. Comme chaque année, 2 concours de boules en doublettes regroupent les amateurs le samedi et dimanche. Le pardon religieux réunira les fidèles pour une célébration dès 10h30 suivi de la procession et du tantad. Dans l'après-midi la fête champêtre prendra place sur le terrain de l'association. Elle sera animée par Dan Christy et ses chanteurs tandis que le twirling club de Goudelin présentera le spectacle réalisé aux championnats de France. Divers stands seront proposés au public : salon de thé, buvette, château gonflable, pêche aux canards. En soirée le repas en plein air, laissera place au feu d'artifice et bal disco.



Le groupe Twirling Club de Goudelin, qui assurera l'animation 2019

Association pour la sauvegarde de la chapelle du Paradis

Lors de l'assemblée générale du 2 décembre, Christiane Tanguy la présidente ainsi que Christine Billiou la trésorière avaient émis le souhait de se faire remplacer à leur poste respectif.

Ainsi le conseil d'administration de l'association s'est réuni mercredi 12 décembre pour élire le nouveau bureau.

Le président d'honneur Yves Billiou a ouvert la séance et procédé aux élections des membres exécutifs

A l'unanimité le conseil d'administration a élu :

- Co-présidentes : Edith Page et Arlette Peourou
- Secrétaire : Françoise Bars ; Adjoint : Jean Charles Tanguy
- Trésorière : Annie Brochen ; Adjointe : Christine Billiou



Le programme des activités pour l'année 2019 a été établi :

- Janvier : Vœux et galette de rois
- Avril : concours de cartes
- Mai : Fête de la chapelle le jeudi de l'Ascension
- Juillet/ août : Ouverture de la Chapelle pour les visites
- Septembre : Ouverture de la Chapelle pour les journées du patrimoine
- Octobre : Assemblée Générale et repas des bénévoles

Au terme de la réunion, le Président d'honneur et les co-présidentes ont vivement remercié au nom du conseil d'administration, Christiane Tanguy pour les 10 années passées à la tête de l'association. Elue membre, Christiane continuera d'œuvrer pour la sauvegarde de la chapelle du paradis.

La fête du jeudi de l'ascension 2019 a connu un grand succès.



Le Cercle Korriganed a assuré l'animation de l'après midi

Cercle celtique Korriganed Pañvrid

2019 est une année riche en projets pour le cercle celtique Korriganed Pañvrid, autant pour le groupe adultes que pour le groupe enfants.

Le groupe adulte a brillé à Vannes lors de la première manche du championnat national de danse bretonne de la Confédération Kendalc'h, en terminant champion de sa catégorie et en reportant deux trophées. Enfants comme adultes préparent activement leurs chorégraphies qui seront présentées le 1er juin lors du festival Meliaj à Saint-Brieuc pour les adultes et le 23 juin à Plédran pour les enfants.

A l'issue du concours, le cercle accède à la catégorie Excellence.



Les adultes accompagnés du Bagad Pañvrid représenteront Pommerit lors des fêtes et festivals de l'été (à Carhaix pour le festival Bagadañs, à Saint-Michel-Chef-Chef, à Plozévet pour le festival Mondial Folk ou encore à Plomodiern pour le festival du Menez Hom). Les enfants quant à eux vont continuer les échanges entamés en 2018 avec un groupe du Val d'Aran et un groupe Alsacien. Ils y iront rencontrer ce dernier en Alsace fin juillet. Enfin une partie du groupe adulte partira avec le bagad au Festival International du Tourisme à Shanghai (Chine).

Enfin 2019 est surtout l'année des 30 ans du groupe ! Cet anniversaire sera fêté dignement les 5, 6 et 7 juillet à Pommerit. Au programme soirée spectacle le vendredi, fest deiz et animations gratuites, puis apéro-concert et fest noz le samedi. Enfin le dimanche sera consacré aux retrouvailles de toutes les personnes qui ont fait partie du groupe depuis 30 ans.



Nous comptons sur la présence de tous les Pommeritains pour faire de cet anniversaire un beau moment de partage !

Association Mammenn

Kentelioù brezhoneg ha kan gant Mammenn Cours de breton et chant avec Mammenn

L'association Mammenn propose des cours de breton pour adultes, et la pratique du chant en breton, pour adultes et enfants.

Les cours ont lieu le jeudi soir, hors vacances scolaires, au centre Startijin. Trois niveaux, animés par deux enseignantes expérimentées, permettent à tous, débutants, débrouillés et confirmés, d'apprendre et pratiquer notre belle langue, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

L'atelier chant, animé par Gérard Guyomard de Pommerit, a lieu un samedi matin sur deux, toujours au centre Startijin. Il n'est pas nécessaire d'être bretonnant, ni d'aller aux cours du jeudi pour participer. Une cotisation réduite est alors demandée.



Les membres de l'association en préparation pour la soirée veillée

Chaque année en hiver, une veillée rassemble chanteurs et conteurs à la salle des fêtes, e brezhoneg evel-just !

Ainsi Mammenn contribue à faire vivre la culture bretonne à Pommerit et au-delà. Une réunion d'information aura lieu à la rentrée de septembre, annoncée par voie de presse.

Renseignements au 02-96-74-25-11.

Kenavo !

Association Volti Subito

La compagnie Volti Subito repart en tournée dès le mois de mai 2019 avec leur dernière création « Regards sur la mécanique amoureuse »!

Vous pourrez trouver toutes les dates des spectacles sur le site internet de la Cie www.voltisubito.net

Et n'oubliez pas ! Vous êtes également les bienvenus sur leur lieu de travail et de répétitions au lieu-dit Kerziohen à Pommerit le Vicomte !

Assurez-vous de notre présence avant de venir au
06 14 03 37 95.

Au plaisir de vous retrouver en spectacle ou chez nous !

La Compagnie Volti Subito
« REGARDS sur la mécanique amoureuse »

Cirque équestre

Stéphanie Outin – Julien Nicol – Tango et Eïta du Gué



©Laurent Bomy

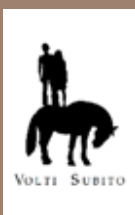
De la voltige à la danse, du galop à la pirouette, une femme, un homme, un cheval blanc, un cheval noir, proposent de démontrer l'Amour et d'en observer les ressorts.

- du **jeudi 18 au sam 20 juillet 2019** à 20h30 et **dim. 21** à 17h / sous chapiteau, Place de Teignmouth à **Perros-Guirec**

- **samedi 27 juillet** à 20h et **dim. 28** à 17h, Résidence de Kerdudo à Plouaret

Réservations : **06 41 37 47 88**

Tarif 12 € / réduit 8€ / gratuit - de 6 ans groupe nous contacter



Production de la **Cie VOLTI SUBITO**

Production déléguée : **Le Carré Magique**,
Pôle National des Arts du Cirque en Bretagne
Coproductions : Itinéraires Bis/ Trio...S et Haras
National d'Hennebont / Quai des Rêves et Haras

National de Lamballe / Festival du Chapiteau
Bleu et Théâtre Louis Aragon.

Soutiens : DRAC Bretagne / Région Bretagne /
Conseil départemental des Côtes d'Armor
Leff Armor Communauté / Mairie de Pommerit
Le Vicomte.

**Représentations en partenariat avec LTC,
Perros-Guirec et Plouaret**

www.voltisubito.net

L'UNC à L'honneur

A l'issue de la commémoration du 74^e anniversaire de la victoire de la 2nde guerre mondiale, Lucien Le Floch, porte drapeau de l'UNC de Pommerit Le Vicomte a été décoré de la médaille militaire par le Général Jean Claude Jégou. Cette médaille lui a été attribuée par décret du 30 octobre 2018 pour faits de guerre.

Jean François Le Roy, Président des médaillés militaires (1214^e section) de Pontrioux a présidé cette remise de médaille et rappelé que cette médaille se plaçait au 3^e rang des plus hautes distinctions françaises après la légion d'honneur et la Croix de la libération.

C'est le parcours de Lucien Le Floch durant son service militaire en Algérie qui lui a valu cette haute distinction. Alors qu'il servait au 504^e bataillon du train et qu'il était affecté au commando de chasse, il a participé activement à diverses opérations notamment le 11 mai 1960. Grâce à la rapidité du groupe qu'il dirigeait (Lucien était alors maréchal des logis) et aux risques pris, il est parvenu à neutraliser un rebelle lourdement armé.

Suite à cet épisode, il est cité à l'ordre du régiment le 3 juin 1960, et la croix de valeur militaire lui est décerné.



Remise de la croix de valeur militaire par le Général JEGOU à Lucien Le FLOCH

Bien entendu, en plus des diverses autorités présentes à cette remise de médailles, en particulier Monsieur le député Kergolot, Madame la conseillère départementale Laurence Corson et Madame Florence Le Saint, première Adjointe à Pommerit Le Vicomte, l'UNC était représentée par une quinzaine de de ses adhérents dont deux veuves, heureux et fiers de voir l'un des leurs recevoir la médaille militaire.



Amicale des Sapeurs-Pompiers de Pommerit le Vicomte

- **Le 2 février** dernier se déroulait le cross-country départemental des sapeurs-pompiers sur le site du moulin de Blanchardeau à Lanvollon. Lors de cette course les Sapeurs CAPITAINE Yoann, LEBLOND Cloé, LOYER Aurore, DEVIGE Guillaume, MERCHIER Kévin, HINAULT Xavier, GUEGAN Nicolas et le médecin capitaine LOZAHIC Anne se sont mesurés aux 600 participants présents. Les deux derniers cités se sont qualifiés pour le cross national.
- Ainsi le médecin capitaine Anne LOZAHIC et le sapeur Nicolas GUEGAN ont participé au cross national organisé le **23 mars 2019** au lac de Salagou près de Montpellier dans l'Hérault.
- Le capitaine Anne LOZAHIC a aussi terminé 1^{ère} à la finale zonale en Mayenne et se retrouve donc sélectionnée pour la finale nationale qui se déroulera à Argentan (61) en fin juin 2019.
- Le **6 avril** à Bégard le médecin capitaine Anne LOZAHIC participait au challenge qualité (il s'agit de plusieurs épreuves d'athlétisme conjuguées à un parcours sportif pompiers) Notre médecin a brillé puisqu'elle s'est qualifiée pour l'épreuve course demi-fond au challenge qualité zonal qui s'est déroulé le **18 mai** à Laval (53).



Capitaine Anne LOZAHIC et le sapeur Nicolas GUEGAN



Une deuxième place pour la capitaine Anne LOZAHIC au championnat national 1/2 fond à Argentan.

St Barbe 2019 à St Gilles les Bois : Le 19 janvier 2019, s'est tenue la St Barbe à St Gilles les Bois, Sous la présidence de M Philippe PLANTE, Maire de St Gilles et M Yannick JOURAND, lieutenant / responsable du Centre de Pommerit Le Vicomte et en présence de Michel LANCIEN, Maire de Pommerit le Vicomte et Mme Laurence CORSON, conseillère départementale et référente au SDIS 22. Lors de cette cérémonie plusieurs pompiers se sont vus décernés des distinctions et la soirée s'est terminée par un temps de convivialité.



Remise des distinctions par M Le Maire de St Gilles Les Bois

Téléthon 2018

Comme chaque année, plusieurs associations se sont mobilisées pour organiser de nombreuses activités et animations. La collecte lors de ces différents événements ont permis de réunir une enveloppe de **2 307,55 €**.



La photo souvenir avant le départ des randonnées et l'animation de nos amis les pompiers



Le pot de convivialité pour la remise symbolique du chèque 2018

<p>FFRP Randonneurs du Pays du Leff</p>	<p>FF Randonnée les chemins, une richesse partagée www.ffrandonnee.fr</p>	<p>LES RANDONNEURS DU PAYS DU LEFF</p> <p>Mairie de 22200 Pommerit-Le-Vicomte</p>	
	<p>http://rando-leff.eklablog.com/</p> <p>randoleff@gmail.com</p>	<p>Marie-Claire COZIC 0662487351</p>	<p>Annie MONTEVILLE 0672645226</p>

Randonnées d'été 2019

organisées par les randonneurs du Pays de Leff, gratuites et ouvertes à tous



Jeu	Jeu	Jeu	Jeu	Jeu
di	di	di	di	di
18	25	1 ^{er}	8	22
juillet	juillet	août	août	août
18h00	18h00	18h00	18h00	18h00
LANNEBERT	TRÉGUIDEL	PLÉGUIEN	TRESSIGNAUX	POMMERIT-LE-VICOMTE
Départ : Chapelle de Liscorno	Départ : mairie	Départ : mairie	Départ : mairie	Départ : Salle socio-culturel

Les randonneurs du Pays de Leff se retrouvent tous les 10 jours pour partager des promenades sportives et conviviales, les jeudi et dimanche. Demi-journée ou rando pique-nique, Mini-séjour rando annuel (3jours). <http://rando-leff.eklablog.com/>
Contact : randoleff@gmail.com



Association pour la promotion et le développement de la randonnée pédestre (loi de 1901)
Enregistrée en préfecture de St Brieuc sous le N° W224002831



Quelques infos sur les activités de notre communauté de Communes « LEFF ARMOR COMMUNAUTE »

Notre communauté de communes continue à développer au quotidien des services adaptés, pour répondre aux attentes de nous tous. Même si certains aspects peuvent manquer de proximité pour beaucoup d'entre nous, cette collectivité œuvre de manière primordiale à faire que notre territoire reste dynamique et en phase avec la réalité d'aujourd'hui.

Voici une lecture de certaines actions développées par Leff Armor Communauté :

Mutualisation Programme voirie

cette année, encore, la commune a pu bénéficier de cette commande groupée auprès de LAC. Le programme, vu en commission voirie, est proposé à la communauté de communes qui, après une étude sur la qualité des réseaux (AEP et assainissement) est suivi en ingénierie par la communauté de communes. Ceci nous permet de bénéficier d'un appel d'offres très avantageux pour notre commune.

Assainissement

La compétence a été transférée au 01 janvier 2017, mais nos services techniques continuent l'entretien de la station dans le cadre d'une mise à disposition du personnel. La programmation des investissements ou les grosses réparations sur le réseau ou la station sont réalisées sous la maîtrise d'ouvrage communautaire, par exemple, le remplacement de la canalisation de refoulement de Pont Illis en avril dernier. Les boues de la station sont toujours épandues sur les terres de Hervé Kersac'h et Joël Delalande, dans le cadre du plan d'épandage établi.

Eau

Compétence communautaire depuis bien longtemps, le réseau et le château d'eau sont gérés par la communauté de communes. Suez agissant en qualité de prestataire de services. Chaque année, au gré des programmations de voirie, le réseau est amené à être rénové. En 2018, des travaux importants ont été menés sur Ty Coz, Kervan, Kermilon

SPANC

également communautaire, les tarifs ont été harmonisés au 01/01/2018. Le contrôle périodique est facturé à 105 € réparti sur 7 ans soit 15 €/an. Avec 454 dispositifs d'assainissement non Collectif, le parc pommeritain est conforme à 52%. Malgré cela, les aides de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour la réhabilitation sont arrêtées depuis février 2018, alors que depuis 2013, 440 dossiers ont été aidés sur le territoire. Le service réalise aussi les contrôles de conception, réalisation et de vente.

MSAP

Actuellement, une réflexion est menée sur la proximité des services publics, notamment l'aide aux démarches numériques. Dès la rentrée, nous espérons pouvoir en savoir plus sur ce projet, car notre commune excentrée a beaucoup de besoin en la matière et la recherche de mutualisation dans ce domaine serait intéressante à trouver.

Culture

Leff Armor communauté attache une attention toute particulière à la culture avec son pôle culturel Le Petit Echo de la Mode, la galerie de Blanchardeau, une politique d'éducation artistique et culturelle forte ainsi que son pôle d'enseignement artistique.

Beaucoup d'expositions ou de spectacles sont programmés sur le territoire.

Pas besoin de faire des kilomètres pour passer un bon moment !



Salle d'exposition au Moulin de Blanchardeau



Animation au petit écho de la mode

Vous vous occupez au quotidien d'un proche en perte d'autonomie ?

Nous pouvons échanger ensemble.

Le rôle de l'aidant est essentiel pour le maintien à domicile de la personne aidée.

Pour accompagner et soutenir les aidants dans leur rôle, le CIAS Leff Armor met en place une rencontre mensuelle entre aidants. Le fait de pouvoir s'exprimer et partager des difficultés communes, apporte un premier soutien.

Ainsi ces échanges permettent de déculpabiliser face à un quotidien exi-

geant auquel nous ne sommes pas toujours préparés. Il s'agit de partager les expériences, de prendre du recul et de répondre aux différentes interrogations. Une psychologue et une travailleuse sociale animent ces rencontres où sont conviées toutes

les personnes aidantes : conjoints, enfants, frères, sœurs, neveux, nièces mais aussi amis, voisins.

La participation est gratuite.

Pour connaître les dates et thèmes des prochaines rencontres, contactez le service au

02 96 79 77 82

ou consultez notre site internet : www.leffarmor.fr



CIAS
LEFFARMOR

Opération « 1 Toit, 2 Générations » sur le territoire de Leff Armor Communauté :

1 toit, 2 générations - Côtes d'Armor

Anne 60 ans
Statut : retraitée
Passion : la photographie

Marion 30 ans
Statut : en C.D.D.
Passion : les réseaux sociaux

**Avec Marion,
j'ai appris à faire un selfie !**

LA COHABITATION, BIEN PLUS QU'UN LOGEMENT PARTAGÉ !

Association Départementale
Information Jeunesse
Côtes d'Armor

Contact ADIJ 22 :
02 96 33 37 36

Côtes d'Armor
le Département

www.1toit2generations-cotesdarmor.fr [facebook.com/1toit2generations22](https://www.facebook.com/1toit2generations22)

Leff Armor communauté recherche « des hébergeants potentiels », qui par leur accueil, souhaitent donner « un coup de pouce » à un jeune dans le cadre de son 1^{er} emploi, une formation ou un stage...

L'engagement des personnes dans le dispositif « 1 Toit / 2 Générations » ne signifie pas une acceptation automatique du jeune en recherche de logement : le Point d'Information Jeunesse communautaire présente au préalable le profil du jeune. L'hébergeant peut ensuite se prononcer sur la possibilité d'un accueil.

Pendant toute la durée de la période d'hébergement, le Point d'information Jeunesse ainsi que le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) demeure les interlocuteurs privilégiés des deux parties prenantes. Des prises de contacts ou visites régulières seront organisées auprès des accueillants ou des jeunes.

Pour tout renseignement contact :
ADIJ 22 / 02 96 33 37 36



IL NE SUFFISAIT PAS DE LE DIRE IL FALLAIT LE FAIRE !!!

Dans le courant du mois de décembre 2018, alors que le mouvement des « gilets jaunes » dure depuis plusieurs semaines, le Président de la République annonce la tenue d'un « Grand débat national » ayant pour but de recueillir les doléances des habitants. L'organisation de séances de réunions publiques est laissée à l'initiative des collectivités voire des associations.

Très vite, de par sa raison d'être, tournée vers l'expression des habitants, l'association « Forum Citoyen Leff Ar Mor » souhaite s'engager dans ce Grand débat.

Par lettre du 13 décembre 2018, elle propose au président le Leff Armor Communauté (LAC) et aux maires de leur apporter son aide ou de les accompagner pour toute action qu'ils souhaiteraient mener.

Par ailleurs, l'idée d'organiser des soirées germe rapidement dans les esprits et trouve l'assentiment des membres de notre association. Il apparaît que le Forum Citoyen est en mesure d'apporter son sens de l'écoute et sa volonté de dialogue et d'échanges aux élus et aux citoyens. Dans le

même esprit, son action peut également être dirigée vers les citoyens sous une forme qui reste à définir : relais d'expression – recueil et analyse de la parole – échanges divers - ...Cependant, pour organiser ces séances, il faut trouver des lieux avec des locaux adaptés et avoir l'accord des conseils municipaux concernés. La date officielle de lancement du « Grand débat national » est le 15 janvier 2019. Devant le peu d'engouement pour organiser des réunions publiques sur ce sujet, le Forum Citoyen demande aux maires et aux Conseils municipaux de Pommerit Le Vicomte et de Plouvara le prêt de leur salle socioculturelle. Il s'agit d'organiser une soirée au cours de laquelle seront notées les revendications des personnes présentes en abordant les thématiques officielles : transition écologique – fiscalité et dépenses publiques – démocratie et citoyenneté – organisation de l'état et des services publics. L'accord est donné spontanément.

C'est ainsi, qu'au cours des mois de février et de mars, le Forum Citoyen est à l'origine des soirées de Pommerit le Vicomte (6 février), Blanchardeau (le 23 février) et Plouvara (13 mars) et apporte son aide aux deux communes qui se sont engagées : Pléguien (le 10 février) et Lanvollon (le 21 février).

Pour les débats qu'il a organisés, le Forum Citoyen a joué une totale transparence en projetant à l'issue de la soirée, les doléances exprimées par les citoyens présents. Par ailleurs, les comptes rendus ont systématiquement été adressés au site du Grand débat, au président de LAC, aux maires des 27 communes de LAC, aux élus départementaux, régionaux et nationaux

concernés par notre territoire. Par ailleurs, les comptes rendus ont été proposés aux habitants. Ce dernier point reste encore possible aujourd'hui.



Enfin, les membres du Forum Citoyen ont fait « le tri » des doléances pour faire ressortir celles qui, à leur avis, pouvaient trouver une solution localement ou, pour le moins, faire l'objet d'une réflexion au

sein de Leff Armor Communauté ou des communes. Cet état a été adressé au président de LAC et aux maires. Pendant la période au cours de laquelle s'est déroulé le « Grand débat national », plusieurs membres de l'association se sont mobilisés pour que les citoyens soient dans les meilleures dispositions pour s'exprimer. Ils ont fait le « job » et méritent une grande reconnaissance. Ce document étalant nos actions dans le cadre du « Grand débat national » peut paraître un peu pompeux voire prétentieux mais, selon la formule « On n'est jamais aussi bien servi que par soi-même », il est important que les habitants sachent ce qui a été fait et qui l'a fait. C'est aussi un clin d'œil aux membres de l'association « Forum Citoyen Leff Ar Mor » pour les remercier de leur engagement et de leur mobilisation.

Alain Collet, président

PLUiH

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL HABITAT



Information sur la démarche d'élaboration du PLUiH / Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat

A) Le PLUiH / Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Depuis le 27 Mars 2017, la compétence PLU a été transférée aux Communautés de Communes (EPCI), suite aux dernières lois votées au niveau national.

Démarche déjà retenue au niveau de notre ancienne communauté Lanvollon / Plouha, celle-ci s'est élargie à l'ensemble de la nouvelle communauté Leff Armor Communauté.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de Leff Armor (LAC) est en cours d'élaboration.

Les études ont débuté au mois de septembre 2017. Il s'agit pour ce document d'urbanisme unique sur l'ensemble des 27 communes que comprend LAC d'anticiper sur le développement du territoire sur les 10 prochaines années. Il aura valeur de Programme Local de l'Habitat sur l'ensemble de son territoire.

Suite à une consultation, le cabinet ATOPIA a été retenu pour accompagner la démarche et dans ce cadre un Comité de Pilotage réunissant, Le Président et les Vices-Présidents de LAC et les maires des 27 communes, se réunit régulièrement pour suivre les travaux.

Au niveau de la Commune de Pommerit le Vicomte, la commission Urbanisme / Développement économique, élargie à l'ensemble des élus, se réunit aussi régulièrement afin de suivre les évolutions des travaux.

B) Qu'est-ce qu'un PLUiH ? Quels sont ses objectifs :

Le PLUiH est un document de planification et d'urbanisme. Il traduit le projet du territoire... sur une vision à moyen terme, 10, 20 voire 30 ans en termes de développement du territoire.

C'est l'occasion d'adapter les modes de gestion, de valorisation de l'espace et de l'habitat aux besoins d'aujourd'hui et de préparer l'avenir.

Il doit concilier «Développement» et «Préservation de l'environnement» : L'enjeu dont il convient de trouver l'équilibre pour l'avenir des générations futures.

Il remplacera les PLU communaux.

C) Des orientations nationales à décliner au niveau local :

- Consommer moins d'espaces et préserver les terres agricoles,
- Diviser au moins par deux notre consommation d'espace pour préserver l'environnement et les activités économiques,
- Densifier les constructions (Le nouvel objectif est de tendre vers 15 à 20 logements à l'hectare) et combler les «dents creuses» en zone urbaine.
- Agir sur la mobilisation des logements vacants.

Concrètement ces orientations générales, appliquées sur le territoire de LAC et sur la commune de Pommerit Le Vicomte se traduiront par une réelle diminution des terrains constructibles présents dans le PLU réalisé en 2006.

NB : La réflexion menée dans le cadre de l'élaboration du PLUiH, remet à plat tous les zonages actuels (AU, 1AU, 2AU...) des PLU actuels et autres documents d'urbanisme des 27 communes de LAC, pour en redéfinir de nouveaux mais avec les contraintes qui nous sont données par les dernières lois votées au niveau national.

(Les lois qui viennent réglementer l'élaboration d'un PLUiH : Loi du 12 juillet 2010 dite loi «Grenelle 2», Loi du 24 mars 2014 dite loi «ALUR indiquant notamment que les EPCI / Communautés de Communes sont les seules compétentes pour élaborer un PLUiH, Loi du 20 décembre 2014, dite loi «de grenellisation» des PLU Communaux, Loi du 13 octobre 2014 dite loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt...)

A titre d'information par le simple mécanisme des nouvelles lois de ces dernières années, le zonage 2AU, n'existe plus dans le PLU actuel.

Dans notre PLU de Pommerit Le Vicomte validé en 2006, nous avons :

- A) Environ 4 ha en zonage UC
- B) Environ 9 ha en zonage 1 AUC
- C) Environ 6 ha en zonage 2 AUC

A titre d'illustration quelques éléments clefs qui guident l'élaboration du PLUIH :

- Bilan des constructions sur chaque commune sur les 10, 5 et 3 dernières années,
- Démographie et projection d'évolution de la population par année sur les 10, 20 ans à venir : Horizon 2030 = 35 000 habitants à LAC.
- Traduction en besoin de logements sur les 10 prochaines années, entre 1 800 à 2 000 logements soit 180 logements / an pour les 27 communes,
- Réalisation des logements à raison d'au moins 35 %, dans des terrains désignés comme étant des dents creuses*.
- Classification des communes en 3 niveaux de développement pour le territoire (Communes Pôles ou associées, Communes de Services / autres communes. Pommerit Le Vicomte est identifiée dans la catégorie « Commune de Services »
- Calcul des besoins en extension : Ce besoin d'extension est estimé entre 80 à 90 ha, pour l'ensemble des 27 communes,
- Détermination d'une densité d'habitations par ha : Cela variera suivant les secteurs de 12 à 20 ou plus logements par ha.

A ce stade Pommerit Le Vicomte, aurait le statut de communes de services, la traduction de ces indicateurs donne :

- Environ 110 à 120 logements sur les 10 prochaines années
- Dont 45 à 55 logements seraient réalisées dans les terrains dits «dents creuses»
- Il nous serait imposé une densité d'habitations autour de 16 à 18 habitations / ha
- Le besoin d'extension pour la commune de Pommerit Le Vicomte est estimé à environ 3,5 ha.

«Où en sommes-nous en juin 2019»



Actuellement et jusqu'à début septembre 2019, vous trouverez un registre de concertation dans le hall d'accueil de la mairie. Dans ce registre de concertation vous pourrez noter vos observations, vos demandes et suggestions.

Par ailleurs, les élus restent à votre disposition pour échanger, vous apporter des éléments de compréhension et vous faire part de l'état de la réflexion au niveau communautaire et au niveau de la commune de Pommerit le Vicomte.

Si vous souhaitez rencontrer un élu, prendre rendez-vous à l'accueil en mairie au 02 96 21 74 39.

Les dernières informations concernant le calendrier nous annoncent une présentation du PLUIH en conseil communautaire en début octobre 2019, **en vue de l'arrêter** pour qu'ensuite se mette en place le parcours de concertation, y compris d'enquête publique...

Toutefois compte tenu des élections municipales en mars 2020, très certainement ce prévisionnel de calendrier risque de connaître de nouvelles modifications.

L'enquête publique aura lieu au plus tôt avant l'été 2020, ce qui induira **une approbation** au cours du 2^e semestre 2020.

La Poste : Vers une évolution des horaires d'ouverture !

Le 23 mai 2019, nous avons rencontré Mme SIRE, Directrice de notre secteur pour la Poste et dans ce cadre elle nous a informés d'un projet de réorganisation pour l'ensemble du secteur dépendant de Guingamp. Pour Pommerit le Vicomte, nous resterions à 5 jours d'ouverture (du lundi au vendredi), pour un total d'heures de 15 h (Soit donc 3 h / jour). Mais le changement qui nous est annoncé, nous imposerait les ouvertures en après-midi au lieu du matin.

Les horaires annoncés seraient donc de 13 h 45 à 16 h 45, sur 5 jours. Cette réorganisation globale doit être soumise aux instances de concertation au sein de la Poste, en vue d'une application vers le mois d'octobre 2019.

Pour notre part lors de cette rencontre nous avons exprimé de fortes réserves et notre désaccord sur cette modification, qui va à contre sens de la réelle vie de nos concitoyens.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 6 juin 2019, nous avons décidé d'adresser un courrier à la direction de la poste, pour exprimer notre refus de cette modification des horaires.



Projet de radiotéléphonie Orange sur le château d'eau de POMMERIT LE VICOMTE

Suite à plusieurs plaintes concernant la mauvaise réception téléphonique sur la Commune de Pommerit le Vicomte, M GAUTIER, Maire avait alerté l'opérateur Orange de cet état des lieux.

Il y a plus de 6 mois, Orange a désigné un prestataire, « Syscom Groupe » pour conduire une étude de confirmation du diagnostic exprimé par les abonnés Orange et d'autre part de faire une étude d'implantation d'une antenne.

Toutefois, compte tenu que la compétence Eau relève de Leff Armor Communauté qui est propriétaire du site

où se situe le château d'eau, cela nécessite une convention / bail entre Orange et Leff Armor Communauté. Celle-ci sera contractualisée dans les prochains jours entre Orange et Leff Armor Communauté.

Par la suite un dossier d'information sera à la disposition de la population en mairie au cours du mois de juillet 2019, sur une période d'un mois.

Un registre d'observations et questions sera mis à votre disposition et sera transmis à la société Syscom Groupe en charge du projet pour Orange.

Vue des antennes



Incivilités : Quelques rappels



Et oui certains d'entre vous diront, que nous sommes répétitifs, puisque ces articles étaient déjà présents dans le bulletin 2018... Toutefois, les problèmes étant toujours présents... il se dit que la pédagogie est l'art de répéter plusieurs fois la même chose...

A) Chiens en divagation sur les espaces publics :

Ici nous sommes confrontés à au moins deux problèmes :

- **L'un concerne la sécurité des passants** (piétons et vélos) : Vos animaux ne doivent pas être laissés en divagation sur les voies publiques.

Concernant ce 1^{er} point si vous avez été mordu ou attaqué par un chien et cela de façon répétitive et que de plus le ou la propriétaire ne semble pas prendre la mesure de la dangerosité, nous ne pouvons que vous encourager à déposer plainte en gendarmerie.

Certes, le maire dans le cadre de son pouvoir de police peut notifier courrier et autres, mais dans la pratique nous constatons que les récalcitrants ne bougent pas. Toutefois si vous ramassez le chien nous pouvons solliciter Chenil Service qui viendra le récupérer.

B) Chiens et gestion des excréments :

- **L'autre problème rencontré avec les chiens, concerne, la salubrité publique** : Cela concerne les excréments des animaux qui sont laissés sur les espaces et voies publiques : Concrètement vous devez ramasser les déchets laissés sur place par vos animaux.



Les excréments des animaux sur la voie publique : Un véritable fléau !!

Très certainement ce panneau peut prêter à sourire, mais au quotidien ce sujet devient un vrai problème de salubrité publique, tant en direction des enfants sur les aires de jeux et espaces publics, pour tous les marcheurs sur nos sentiers en liaison douce, ainsi que pour nos employés communaux lors des passages de tondeuses et débroussailluses.

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

Plusieurs communes ont été amenées à prendre des arrêtés et concrètement, deux profils de récalcitrants ont été identifiés : des usagers qui promènent leur chien avec ou sans laisse et le laissent faire n'importe où ; des propriétaires qui ouvrent la porte de leur domicile le matin pour que leur chien aille prendre l'air... et ses aises sur la voie publique !

Une règle d'or : « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse »

C) Transport des déchets en remorque jusqu'en déchetterie : prudence...

Pour la sécurité de tous, en raison des vents et pour préserver notre environnement, merci de bâcher ou sangler correctement votre remorque si vous vous rendez en déchetterie. Vous éviterez ainsi que des déchets et des végétaux ne tombent sur la route et se retrouvent dans la nature. Du bon sens...mais encore faut-il le faire !!

Ci-dessous des exemples de solutions :



D) Les éco-Points :



Nous avons trois « éco Point » : salle Omnisport, Salle Socio Culturelle et Perbregat...et régulièrement les agents communaux qui en assurent l'entretien courant, trouvent quelques surprises, comme celle-ci...alors que l'éco-point était vide....

Vie économique :

1) Une activité Jardinage / Paysage :

Cyril MERLIER, installé au 2 Kerhonn à Pommerit le Vicomte, vous propose plusieurs services dans le domaine du Jardinage et Paysage.

Pour tout contact et informations sur ses conditions d'interventions
appeler au **06 76 39 49 29**

ou

par mail mcpaysage22@yahoo.com



2) Pharmacie

Le 1^{er} avril 2019, changement de pilote à la pharmacie qui était tenue depuis 35 années par Claudie et Alain le Guyader.

C'est donc Mme HARDY Catherine et Mme GRENIER-PICHON qui ont repris les murs et le fond de commerce de la pharmacie.

Mme HARDY Catherine est la pharmacienne titulaire sur Pommerit le Vicomte et Mme GRENIER-PICHON à la pharmacie de l'Armor à Pabu.

La pharmacie de Pommerit le Vicomte appelée depuis le 1^{er} avril 2019, « **Pharmacie du Trégor Goëlo** », comprend donc une équipe de 4 personnes, les 3 salariés présents, Jean Pierre, Roselyne et Aurélie, poursuivant cette nouvelle aventure avec Mme HARDY Catherine.



Le nouveau logo de la pharmacie

Mme Hardy et ses trois collaborateurs

Les naissances 2018

Un bon moment de convivialité entre les familles et les élus, lors de cette cérémonie de remise de camélia aux familles qui ont connu un heureux évènement au cours de l'année.

L'association « Lecture & Culture », offre aussi tous les ans, un abonnement d'un an aux familles pour célébrer cet évènement... Une belle occasion pour découvrir ce lieu enchanté qu'est notre « Bibliothèque / médiathèque », animée par une équipe de bénévoles très motivée.



*La traditionnelle
cérémonie
des camélias :
23 janvier 2019...*

2018 a connu 24 naissances :

Line BEAUVERGER, Loëza BOUREL, Lohann CHEUSSOM,
Nathan CLAUDI, Naomie GARCIA, Azylis GUYOMARD,
Wyatt HENRY, Maximilien LE BAIL, Romane LE BLOAS,
Margot LE FLOCH, Ella LE FOLL, Lya LE FOLL
(ou Ella et Lya LE FOLL (jumelles)), Arthur MAILLARD,

Maïko MAYEUX COLIN, Paolo MOYSAN, Jade NOEL,
Jules OMNES, Elyna PETITPREZ, Nino POIGNANT,
Aël ROPERT, Ethan ROY, Emma SADAoui,
Clémence SOUILLOT, Léo TREVISSON.

Les décès 2018

27 mai	ALANET Roger, Jean, Joseph		30 juin	LE FLOCH Denise, Hélène, Gilberte	Née Le Guyader
12 oct.	BELLEGUIC Emile Georges		4 sept.	BEVILLON Simonne, Marie, Josèphe	Née Le Hétet
8 mars	HERVIOU Adèle, Marie, Thérèse	Née Boulbin	14 déc.	LE MOINE Thérèse, Léonie	
4 nov.	POAZEVARA Renée, Marie, Françoise	Née Connan	28 avr.	LE ROY Yves, Pierre, Marie	
4 janv.	DAUMONT Arthur, Charles, François		11 juin	PICARD Madeleine, Louise	Née Lopin
29 nov.	ERNOT Daniel		2 août	MAHÉ Yann	
4 janv.	DARCHE Lydie, Laurette	née Favre	23 nov.	MEUDIC Emile, Auguste, Marie	
18 oct.	TASQUIN Marcelle, Lucette	née Finot	30 oct.	MICHEL Marie, Paule	
6 déc.	GARIGNON Louis, Marie		9 oct.	OLLIVIER HENRY Madeleine Jeannine	Née Milon
31 dec 2017	LE GARS Anna, Marie, Joséphine	Née Gélard	29 déc.	MONTEVIL Marie, Louise	
8 mars	GODEST Louise, Marie, Françoise		23 janv.	MORCELLE Jean, Joseph	
6 févr.	GRITTI René, Christian		20 sept.	NOURRY Jean, Pierre, Marie	
6 mars	GUYOMARD Yves		8 nov.	LE GUYADER Andrée	Née Offret
28 mars	LE GUEVELOU Anna, Marie, Thérèse	Née Henry	14 déc.	LE BOZEC Jeanne, Yvonne, Marie	Née Ollivier
6 oct.	JÉGOU Rémy Henri René		22 avril	PENHOAT Jean Pierre	
4 oct.	KERSACH Janine, Marie, Thérèse		22 oct.	BALLOUARD Aline Marie Louise	Née Perrin
21 janv.	CORLAY Albertine, Jeanne, Marie	Née Le Bars	24 janv.	QUILGARS Yves Albert Pierre Marie	
21 janv.	BATARD Lucienne, Francine, Anna	Née Le Bars	19 août	LE TREUST Gabrielle Louise	Née Raison
29 mars	HAMON Marie, Perrine, Thérèse	Née Le Bescond	7 déc.	RIGNAULT Marcel, Jean, Louis	
8 janv.	LE BRUNO Isabelle		24 juillet	ROSSIGNOL Gilbert, Gérard, Marie Ange	
13 nov.	LE CREURER Eugène, René		1 ^{er} nov.	TIPHAIGNE Michèle, Marie, Louise	
23 déc.	LE FEVRE Pierre, Simon				

Zoom en quelques photos
sur la vie associative 1^{er} semestre 2019

